Service national : Plus de 180 000 jeunes régularisés depuis 2011

Lire en page 4

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5175 - MARDI 19 MAI 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



CINQ JOURS APRÈS LE REMANIEMENT

Lamamra prend la coopération internationale à Messahel

Lire en page 4

Khalifa Bank, Sonatrach, l'autoroute est-ouest, et la grande colère de Maître Brahimi

PROCÈS CONTRE LES MANAGERS PUBLICS ?



En suivant le déroulement complexe du procès de Khalifa Bank et ses grandes implications sur des établissements publics et des entreprises étatiques, ainsi que les témoignages dans les autres procès comme celui de Sonatrach 1 et 2, l'autoroute est-ouest, ou celui de la CNAN, les avocats comme les magistrats ont bien retenu un élément décisif dans le cours des événements. Il s'agit de l'acte de gestion qu'assument les managers publics. Forcés par la «jungle du libéralisme débridé» ces managers exercent leurs rôles avec le risque d'être «mouillés» dans des affaires de corruption.

Lire en page 3



BELAYAT ET GOUDJIL S'EN REMETTENT AU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA

«Nous refusons de cautionner un congrès sur mesure»

Lire en page 3



L'AMBASSADEUR ÉGYPTIEN À CONSTANTINE

L'Algérie et l'Egypte engagées pour une Libye unie

Lire en page 4



AFFAIRE DE KHALIFA BANK

Djellab dimanche devant le juge

Lire en page 2

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

AFFAIRE KHALIFA BANK

Djellab dimanche devant le juge

De notre envoyé spécial au tribunal criminel de Blida : Redouane Hannachi

Le premier témoin qui sera entendu à titre officiel par le tribunal criminel de Blida dimanche prochain, sera l'ancien ministre des Finances Mohamed Djellab qui avait occupé le poste d'administrateur à la caisse principale de Khalifa Bank. Le procès de Khalifa Bank s'est poursuivi, hier, au tribunal criminel de Blida pour le 12e jour consécutif durant lequel le président en charge du dossier Antar Menouar, assisté de Messekem Zahia et Boukhobza Laid, a procédé à l'audition de neuf accusés impliqués dans des poursuites judiciaires délictuelles.



Le fait marquant de la journée d'hier est incontestablement le passage à la barre d'ex-cadres et ex-fonctionnaires ayant occupé des postes clés au sein des sociétés étatiques à l'instar de l'ancien directeur général de la Caisse nationale des retraites (CNR), l'ancien président-directeur général de l'Entreprise de promotion du logement familial (EPLF), le représentant de la mutuelle des PTT. Les mis en cause sont poursuivis rappelons-le pour plusieurs chefs d'accusation retenus contre eux au cours de l'instruction judiciaire entre autre, trafic d'influence, abus d'autorité, perception de concessions à titre de complaisances et corruption.

Les prévenus avaient maintenu lors des auditions leurs premières dépositions faites devant le juge d'instruction du tribunal de Chéraga qui était en charge de l'enquête judiciaire. Les uns comme les autres étaient unanimes à déclarer en pleine audience qu'ils n'avaient rien à voir dans le scandale financier qui avait secoué l'Algérie vers la fin 1998 jusqu'à la mi-2004.Le premier prévenu invité à comparaître est Larifi Salah, l'ancien directeur général de la Caisse nationale des retraites (CNR) lequel a d'emblée nié être intervenu au profit de son fils pour «réussir» dans l'examen de pilote au sein de Khalifa Airways quelque temps après avoir déposé pas moins de 1 200 milliards de centimes de fonds à la caisse principale de Khalifa Bank.

Pilote avec niveau de terminale

S'agissant des avantages dont avait bénéficié son fils, l'ex-patron de la CNR a affirmé : «Mon fils avait bénéficié de plusieurs stages à l'étranger notamment en Grande-Bretagne, et en Australie organisés par Khalifa Airways».

Il est vite interrompu par le président : «A ma connaissance votre fils n'avait pas le niveau qui lui permettait d'être recruté en qualité de pilote. Son niveau scolaire ne dépasse pas la 3e année secondaire ! Ce n'est pas normal !». L'accusé a par ailleurs indiqué : «Je ne suis jamais intervenu pour le faire bénéficier d'un avantage !»

A propos des dépôts de fonds à la caisse principale de Khalifa Bank, le mis en cause a déclaré : «Je n'ai rien à voir dans les dépôts. La décision a été prise par les membres du conseil d'administration. Le ministère de tutelle en a été informé mais il n'a pas répondu quant à ce dernier point !». Dans le même contexte, le prévenu a déclaré en direction du juge «qu'il n'était pas obligé de tenir au courant le ministère pour la simple raison que la caisse était indépendante et souveraine !». L'accusé est par ailleurs revenu sur ses déclarations juge d'instruction concernant le transfert de l'argent du Trésor public et de la poste d'Algérie vers la caisse principale de Khalifa Bank et l'accord qu'il a conclu personnellement avec l'ex-golden boy.

Il a en outre nié avoir rencontré Khalifa Abdelmoumene Rafik lors de la conclusion de la convention qui a été signée avec deux autres responsables. A propos des avantages dont avaient bénéficié les employés de l'organisme, le mis en cause a affirmé que «pas moins de 20 employés avaient bénéficié de crédits sans intérêts !»

A la question de savoir s'il avait des preuves matérielles qui prouvent qu'il a informé la tutelle quant aux dépôts de sommes faramineuses au sein Khalifa Bank car l'ex- secrétaire général du ministère du Travail avait affirmé que la tutelle n'a jamais été mise au courant, Larifi Salah a été catégorique : «Il y avait des parties qui avaient intérêt à faire disparaître les documents relatifs aux opérations de dépôt !». Le deuxième accusé interrogé, ancien président-directeur général de l'entreprise de la promotion du logement familial (EPLF) de la wilaya de Blida, Boussebaine Rabah, a nié tous les faits notamment au cours de l'instruction judiciaire. Le concerné a déclaré que la caisse qu'il représentait avait déposé 165 millions de dinars auprès de Khalifa Bank mais qu'elle n'avait pu récupérer que 118 millions au moment de la liquidation de la caisse principale appartenant à Rafik Abdelmoumene. Il a par ailleurs indiqué au juge qu'il avait bénéficié d'un crédit bancaire de 87 millions de centimes. Il a souligné avoir remboursé la totalité du crédit et n'a à aucun moment imposé la signature de conventions. «Tout cela a été fait avec le consentement de la tutelle !».

Le troisième accusé Tchoulak Mohamed, qui occupait le poste de président de la mutuelle générale des travailleurs des télécommunications, a reconnu avoir bénéficié d'un billet gratuit auprès de Khalifa Airways ainsi que quatre autres ex-cadres. Le billet lui avait été remis par l'ancien directeur de la caisse des assurances des personnes, décédé.

Huit milliards jamais récupérés

Il a reconnu avoir déposé plus de 8 milliards de centimes et que ces sommes faramineuses n'ont à ce jour pas été récupérées. De son côté, l'ex-président de la commission de contrôle de la mutuelle des travailleurs de la poste et des télécommunications, Zammoum Zinedine, a tous les faits qui lui ont été reprochés au cours de l'instruction judiciaire, notamment d'avoir bénéficié d'un avantage auprès de Khalifa Airways, à savoir un billet gratuit à bord de la compagnie aérienne. Il a avoué avoir déposé pas moins de 80 milliards de centimes à la caisse principale de Chéraga.

L'accusé Bacha Said, qui occupait le poste de directeur général de l'OPGI de Relizane, a nié avoir perçu des pots-de-vin contre le dépôt de fonds au sein de l'agence d'Oran estimés à 80 millions de dinars. Il a tenu à préciser que : « la proposition lui avait été faite par des cadres et qu'en contrepartie, ils m'avaient proposé un taux d'intérêt de 10,25%». A signaler que les accusés qui se sont succédé à la barre hier ont maintenu le même mot d'ordre : «Nous n'avons rien à voir dans cette affaire monsieur le président !»

Contrairement aux précédentes audiences, le procureur général Zerg El Ras n'est pas trop intervenu hier, il s'est contenté tout simplement de poser des quelques questions aux accusés. Il a axé ses questions sur les avantages dont ont bénéficié les accusés notamment en ce qui concerne les taux d'intérêts et les billets gratuits octroyés que ce soit par les différentes agences bancaires de la caisse principale de Khalifa Bank ou Khalifa Airways. Même chose pour les avocats des différentes parties à l'instar des accusés et des parties civiles qui se sont contentés de suivre les débats et de n'intervenir que très rarement contrairement aux deux premiers jours, à l'image des avocats du principal inculpé Khalifa Abdelmoumene.

Djellab le gros «client»

A noter que le président en charge du dossier a donné hier la liste des personnes qui seront auditionnées dimanche et lundi prochains. Le juge a affirmé 12 témoins seront entendus dans le cadre de cette affaire et parmi ces derniers figurent des accusés qui ont purgé les peines prononcées contre eux lors du premier jugement. Le premier témoin qui sera entendu à titre officiel est l'ancien ministre des Finances Mohamed Djellab qui avait occupé le poste d'administrateur au sein de la caisse principale de Khalifa Bank à Chéraga.

Le même jour sera consacré à l'écoute du frère d'Abdelmoumene Rafik Khalifa, Khalifa Abdelaziz Lakhdar, qui était associé dans la banque de Khalifa dissoute. L'ancienne secrétaire de l'ex-golden boy, Aiouz Nadjia, sera également entendue lundi prochain par les membres du tribunal quant à sa relation directe avec la banque Khalifa et surtout en ce qui concerne la relation qui la liait à l'ex-patron Abdelmoumene Khalifa. Par ailleurs, le tribunal procédera lundi prochain à l'écoute de Laksaci Mohamed, actuel gouverneur de la Banque nationale d'Algérie et de son adjoint Touati Ali. Mohamed Khemoudj, l'ancien directeur général de l'inspection générale de la banque d'Algérie sera lui aussi entendu.

Tous les membres de la commission monétaire de la Banque d'Algérie seront par ailleurs entendus à titre d'information par le tribunal criminel. Il sera procédé le même jour à l'audition de l'expert assermenté en comptabilité Hamid Foufa pour donner son point de vue sur des questions liées à la gestion financière et les anomalies et carences relevées au lendemain de sa désignation par le juge d'instruction qui était en charge du dossier. Ces derniers ont été destinataires récemment de convocations qui leur ont été adressées par le service de la programmation du parquet général de la cour de Blida. Il est fort possible que le président Antar Menouar procède à une confrontation entre le principal inculpé Abdelmoumene Rafik Khalifa et Aiouz Nadjia, qui a maintenu tout au long de l'instruction judiciaire qu'elle avait «exercé en qualité de secrétaire personnelle auprès de la Khalifa Bank et qu'elle avait reçu plusieurs personnalités dont d'ex-ministres et d'ex-cadres et fonctionnaires d'institutions, des stars du monde footballistique et artistique».

R. H.

LE PROCÈS KHALIFA BANK ET LA GRANDE COLÈRE DE MAÎTRE BRAHIMI

Un procès contre les managers publics ?

En suivant le déroulement complexe du procès de Khalifa Bank et ses grandes implications sur des établissements publics et des entreprises étatiques, ainsi que les témoignages dans les autres procès comme celui de Sonatrach 1 et 2 ou encore de la CNAN et ses ventes de navires, les avocats comme les magistrats ont bien retenu un élément décisif dans le cours des événements.

Il s'agit bel et bien de l'acte de gestion qu'assument les managers des entités publiques. Ces derniers, forcés par la «jungle du libéralisme débridé» qui est en train de sévir, sont condamnés à exercer pleinement leurs compétences et font valoir leurs aptitudes soit de management ou de bonne gouvernance. Il est vrai que parfois il existe un conseil d'administration ou un comité de participation qui sont là pour jouer au «parapluie», sorte d'alibi ou filet de sauvetage en cas d'échec ou de perte d'argent colossal. La responsabilité est ainsi partagée, et c'est ce qu'on appelle la cogestion des risques, entre le PDG, DG ou chef d'entreprise, voire le gérant de la société ou le président d'une institution ou d'un organisme avec son conseil d'administration. Or, le procès de Khalifa Bank est déjà un procès sur les actes de gestion de ces dirigeants qui croyaient bien faire, un vrai cours sur la pénalisation de ces actes.

Le défilé impressionnant des accusés au tribunal de Blida est incroyable : des directeurs généraux d'offices publics (OPGI), des présidents de caisses nationales et même un PDG de Saidal, qui pensaient que déposer, par exemple, des fonds immobilisés dans une banque privée agréée par l'Etat et contrôlée par ses mécanismes et ses inspections, est une opération fructueuse pour faire gagner de l'argent aux travailleurs et cadres (car le taux est plus que bonifié à cette époque). Or, la faillite ou la fermeture, c'est selon, est passée par là.

Des fonds perdus à jamais et des responsables tout désignés à la vindicte et aux poursuites judiciaires. D'ailleurs, c'est à la suite des démêlés et des procès qui s'ouvrent à chaque session criminelle que le président Bouteflika avait cru bon de revoir le dispositif traitant de ces cas, qu'on appelle communément «dépénalisation de l'acte de gestion». C'était dans la foulée de la seconde «ouverture démocratique» de 2011, venue juste après les émeutes du sucre et de l'huile et le vent de révolte qui souffla sur le monde arabe cette année là. Or, c'est cette loi qui semble être la source des problèmes que connaissent encore nos gestionnaires publics et nos managers, devenus frileux et complètement inhibés par l'angoisse.

La peur des procès et des cavales est devenu palpable chez nos responsables. La majorité d'entre eux préfèrent partir à la retraite plutôt que de subir les foudres de la loi, les autres, moins âgés demeurent recroquevillés dans le silence et l'omerta. C'est à leur place qu'un avocat du barreau d'Alger lance un cri d'alarme et manifeste sa grogne et sa colère contre cet arsenal juridique. Pour l'avocat et militant des droits de l'Homme, Me Miloud Brahimi, la loi de 2011 sur la dépénalisation de l'acte de gestion est «complètement ridicule», appelant à en revoir certains articles.

«Nous sommes arrivés, aujourd'hui, à confier à des magistrats, sans compétence en matière de gestion économique, le soin de statuer sur la liberté des gens parce qu'ils auraient mal géré quelque part», déplore Me Brahimi, qui considère que la commission, installée à ce sujet au niveau du ministère de la Justice, était «incompétente».

Il dira même que ces «commissions ne sont pas faites pour régler les problèmes, mais pour les éluder», recommandant qu'il «faut revoir certains articles de cette loi réformée». Pour Me Brahimi, la question est toute simple : «Pourquoi un juge a le droit de se tromper, mais ne reconnaît pas le droit à un opérateur de commettre une erreur?». Il observa que l'inflation de textes dépasse le stade de la corruption et la lecture même de ces textes est «tellement difficile qu'elle tend à condamner des gens qui n'ont rien à se reprocher». Dans son interview à la radio Chaîne III de l'ENRS, l'avocat n'a pas été tendre avec les juges dans l'application de la détention préventive, qui souvent devient une condamnation préalable. «A l'heure où nous parlons, des gens sont détenus à titre préventif depuis plus de 5 ans sans qu'ils soient jugés», dira-t-il, estimant que la présomption d'innocence est devenue une présomption de culpabilité et que la «détention préventive renvoie à des condamnations parfois excessives sans rapport avec l'importance de l'infraction commise». Il a expliqué que lorsqu'il y a «détention préventive abusive, le juge a tendance à condamner pour couvrir la détention préventive qui précède la détention définitive».

Selon lui, les textes sont bons, c'est «surtout un état d'esprit». Il plaide pour que les magistrats «soient formés non seulement techniquement, mais aussi moralement pour qu'ils comprennent l'importance de la liberté du citoyen».

Un point de vue que partage également Me Farouk Ksentini, président de la Commission nationale pour la promotion et la protection des droits de l'Homme. Ce dernier plaide depuis des années contre les excès des détentions préventives, allant jusqu'à rédiger un rapport circonstancié destiné au chef de l'Etat. D'ailleurs, cette situation que déplorent des gestionnaires, détenus ou en attente de jugement, voire sous contrôle judiciaire, est souvent expliquée par la longue durée des expertises financières ou les enquêtes comptables, demandées par les juges. Ces derniers refusent tout jugement définitif sans l'apport de ces expertises. Or, la question qui se pose est de savoir si une mauvaise opération commerciale d'un opérateur public est un acte qui renvoie au pénal et tout aussi condamnable. Et dans ce cas, un ministre d'un secteur aussi important que les Travaux publics, qui gère des centaines de milliards de centimes de deniers publics et qui approuve ces marchés dans le cadre du gré à gré, serait-il aussi condamné pour avoir mal procédé avec un acte de gestion ? La pénalisation des actes de gestion concerne-t-elle les ministres de la République, qui ont toujours eu le droit de regard sur les grands projets et surtout les grandes dépenses ?

H. Rabah

BELAYAT ET GOUDJIL S'EN REMETTENT AU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA

«Nous refusons de cautionner un congrès sur mesure»

A MESURE que la date du 10e congrès du FLN approche, les principaux opposants de Amar Saâdani montent au créneau et sollicitent de plus en plus le chef de l'Etat pour mettre fin à la situation qui prévaut. Après la sortie médiatique du trio Belayat-Abada-Belkhadem c'est au tour de Salah Goudjil, membre du Conseil de la nation du tiers présidentiel et ex-coordinateur du mouvement de redressement à l'origine de la destitution de Belkhadem, de mettre les pieds dans le plat. Il a adressé hier à la presse un communiqué dans lequel il se présente comme le porte-parole des 178 membres du Comité central qui désavouent la ligne Saâdani. D'emblée, il s'adresse au président Bouteflika qui selon lui, «ne peut accepter» que l'histoire retienne que le FLN a subi, de son vivant, un sort aussi lamentable que celui qui l'attend inévitablement «si les choses restent en l'état». Les membres du Comité central concernés se tournent vers leur président, le président Bouteflika, pour attirer son attention sur le grave danger que court son parti, ce parti auquel il n'a cessé d'appartenir depuis sa prime jeunesse, dans le meilleur et dans le pire, précise le communiqué signé par Salah Goudjil. Il invite le Président à peser de tout son poids pour bloquer le 10e congrès. «Nous refusons de cautionner un congrès sur mesure qui va entériner la mainmise d'un groupe de personnes sur le FLN», a-t-il affirmé. Selon Salah Goudjil, le FLN «s'enlise dans la crise multidimensionnelle» qu'il connaît depuis des mois. Ses militants, ses cadres et ses sympathisants en souffrent et même l'opinion publique s'y intéresse et s'en inquiète, dit-il. «Après l'avoir squatté d'une manière flagrante en dépit d'un arrêt du Conseil d'Etat, on a l'air de ne pas s'en inquiéter en pratiquant la politique de la fuite en avant au point qu'ils ont décidé, contre toute attente, de tenir en quelques jours au lieu de six à douze mois en temps normal, un congrès sur mesure qui rassemblerait plus de 5 000 personnes venant de différents horizons et ce, dans le but de faire main basse sur le parti», ajoute-t-il. Goudjil estime que le FLN se trouve à la croisée des chemins. «Ou bien il est redressé rapidement pour revenir à ses véritables militants et à sa mission originelle au service du pays en contribuant à son développement, ou bien il disparaît dans le fracas avec toutes les conséquences qui en découleraient» dit-il. **H. A.**

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA LUI CONFIE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Ramtane Lamamra inaugure la diplomatie économique

LORS du remaniement ministériel de jeudi dernier, la coopération internationale a été confiée une première fois à Abdelkader Messahel avant qu'elle ne lui soit retirée hier et de nouveau confiée à Ramtane Lamamra qui hérite du seul titre de ministre d'Etat dans le gouvernement Sellal IV. Entretemps, Messahel a hérité des affaires de la Ligue arabe, un rajout d'entité qui n'existait pas auparavant. Mais qu'est ce qui s'est passé durant ces cinq jours pour que le président Bouteflika change d'avis et remette les choses à leur place ? Les violentes critiques de la presse en parlant d'une «diplomatie à deux têtes» ? Une autre maladresse ? Un rapport de force qui a tourné court ? En confiant ainsi les affaires maghrébines et africaines à Messahel, le message est clair pour le locataire des AE : Lamamra ne pourra plus peser sur les négociations futures en Libye lui qui a magnifiquement arbitré le conflit malien qui s'est terminé par la signature d'un accord de paix à Alger et à Bamako récemment. Avec Lamamra, la diplomatie algérienne a retrouvé un second souffle et il lui a même redonné ses lettres de noblesse. Le gouvernement algérien sera ainsi privé d'un diplomate professionnel et chevronné durant les années à venir. Aujourd'hui, on lui donne une autre mission : La diplomatie économique dont il devient, à son corps défendant, le pionnier dans ce domaine. Les ambassades algériennes n'ont jamais su comment convaincre les étrangers de venir investir en Algérie, ni même de vendre le produit algérien. Cette tâche incombe désormais à Lamamra qui est chargé de promouvoir les intérêts du pays. Il aura ainsi pour mission d'expliquer et de défendre les orientations économiques du pays tout en insistant sur les mesures d'accompagnement pour les promoteurs étrangers. Cette question a été soulevée récemment par le FCE qui a souhaité mettre en place avec les ambassades de l'Algérie à l'étranger une démarche de partenariat permanent pour drainer davantage d'investissements et de partenariats vers notre pays, prospecter des opportunités d'investissement à l'étranger et soutenir les efforts des entreprises algériennes à l'exportation. Le FCE veut construire avec les représentations diplomatiques de l'Algérie à l'étranger une relation fructueuse, une connexion intelligente pour aller à l'offensive des marchés internationaux et porter la voix des entreprises algériennes partout dans le monde. Les entreprises algériennes ne profitent pas de l'aura dont jouit la diplomatie algérienne, notamment en Afrique ou en Europe. L'entreprise algérienne a besoin de l'aide des ambassades, de leurs recommandations, de leur accompagnement pour aller à la conquête des marchés extérieurs. La diplomatie algérienne doit passer à une étape supérieure. Plusieurs pays misent sur leur diplomatie économique pour attirer davantage les investisseurs dans leur pays. Avec le tarissement des recettes pétrolières, l'Algérie mise ainsi sur le commerce et les investissements qui constituent des composantes essentielles de la politique étrangère du gouvernement dont les actions extérieures visent, entre autres, à renforcer la promotion de l'exportation, à mobiliser et à attirer les IDE et à promouvoir l'image de l'Algérie. **H. Adryen**

SERVICE NATIONAL

Plus de 180 mille jeunes régularisés depuis mars 2011

PLUS DE 180.000 citoyens âgés de 30 ans et plus ont bénéficié des mesures de régularisation de leur situation vis-à-vis de service national depuis mars 2011. C'est ce qu'a fait savoir hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. « Le MDN informe que la régularisation de la situation vis-à-vis du service national des citoyens âgés de trente (30) ans et plus au 31 décembre 2014, à savoir, ceux nés en 1984 ou antérieurement, décidée par le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, se poursuit dans de bonnes conditions », explique le MDN dans le communiqué , précisant que l'opération se poursuit dans de bonnes conditions . «A ce titre, et depuis le début de cette opération en mars 2011 et jusqu'au 30 avril 2015, le nombre de citoyens ayant bénéficié des mesures présidentielles s'élève à 184.818, dont 2.514 résidents à l'étranger », précise la même source, ajoutant que «la situation de 503.751 citoyens retardataires jusqu'à la classe 2010 a été régularisée, pendant cette même période ». Les centres et bureaux du service national, à travers tout le territoire national, « continueront à recevoir et à prendre en charge avec toute la diligence requise les citoyens concernés par ces mesures », conclut le texte.

S. N.

DANS UNE OPÉRATION DE L'ARMÉE

Quatre narcotrafiquants arrêtés à El-Oued

QUATRE narcotrafiquants ont été arrêtés par un détachement relevant du secteur opérationnel d'El-Oued qui a saisi également une quantité de 574 kg de kif traité. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement relevant du secteur opérationnel d'El-Oued (4e région militaire) a appréhendé, ce matin du 18 mai 2015, quatre narcotrafiquants et a saisi deux camions, deux véhicules touristiques et 574 kilogrammes de kif traité», a précisé la même source. Par ailleurs, un autre détachement de l'ANP a intercepté 13 immigrants clandestins dans la région de Ghardaïa. Dans le même contexte, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezzam (6e région militaire) ont appréhendé 48 contrebandiers et saisi 9 véhicules tout-terrain, 17 détecteurs de métaux, 214 grammes de mélange d'or et 24 téléphones portables.

S. N.

L'AMBASSADEUR ÉGYPTIEN À PARTIR DE CONSTANTINE

L'Algérie et l'Egypte engagées pour une Libye unie

«L'Algérie et l'Egypte sont les deux seuls pays arabes à avoir réussi à vaincre le terrorisme».



Grâce à leurs expériences dans la lutte contre les groupes armés, nos deux pays sont désormais à l'avant-garde de la lutte antiterroriste et sont des partenaires essentiels pour la sauvegarde de la stabilité de la Libye». «Nos deux pays sont condamnés à donner un sérieux coup de main à nos frères en Libye en butte à de sérieux problèmes sécuritaires».

C'est en ces termes que l'ambassadeur d'Egypte, Omar Abou-Eich, a qualifié le rôle que doivent jouer les deux pays car, a-t-il soutenu, «une Libye effondrée ouvrira la voie à la prolifération des groupes terroristes». Ainsi, la situation en Libye constitue un terrain fertile pour la prolifération du terrorisme qui, malheureusement, s'appuie sur la religion pour justifier des actes terroristes.

L'appartenance des deux pays à un même espace géographique, arabe, africain et islamique oblige les deux gouvernements à se concerter en permanence. C'est pourquoi Alger et Le Caire restent deux partenaires essentiels engagés pour la sauvegarde d'une Libye unie et la protection de tout le peuple libyen, a-t-il précisé. «Les deux pays a encore indiqué l'orateur, ont une vision commune dans la lutte contre le terrorisme parallèlement à une solution politique dans ce pays frère. L'Algérie comme l'Egypte ont chacune une expérience dans la lutte contre le terrorisme pour avoir longtemps souffert du fléau».

L'ambassadeur, présent à Constantine à l'occasion de l'inauguration de la semaine culturelle de l'Egypte qui se tiendra du 17 au 20 mai à la salle Ahmed Bey, dans le cadre de la manifestation Constantine, capitale de la culture arabe a, par ailleurs, qualifié en marge de la cérémonie d'ouverture de la manifestation culturelle, la coopération économique entre les deux pays d'exemplaire. Il citera dans ce contexte le montant des échanges entre les deux pays qui, a-t-il rappelé, font que son pays est au sommet de la pyramide des investissements arabes en Algérie. En témoigne le satisfecit affiché par les responsables algériens concernant les investissements des entreprises égyptiennes citant l'exemple des « Mouqawiline El-arab » dans le bâtiment et Petrojet dans le secteur gazier.

M. Abou-Eich a, pour appuyer ses propos, avancé le chiffre d'un milliard 200 millions de dollars représentant le volume des échanges hors hydrocarbures entre les deux pays, reconnaissant cependant que les exportations algériennes vers son pays se concentrent essentiellement autour du gaz et des dérivés pétroliers. L'hôte de Constantine a précisé par ailleurs qu'un accord, dont l'entrée en vigueur est prévue en 2017, devrait permettre à son pays d'assurer la majorité de ses besoins en gaz naturel.

Sur un autre registre et concernant la dernière condamnation de l'ex-président déchu Mohamed Morsi, l'ambassadeur égyptien n'a pas voulu commenté la décision de la justice qui, selon lui, est souveraine. Le verdict n'a été prononcé qu'après enquête et instruction avec preuves à l'appui qui ont conclu à l'accusation et, par conséquent, abouti à la sentence. Il dira en substance que désormais seul le grand mufti d'Egypte est habilité à trancher le sujet.

Amine B.

PAR DÉCRET PRÉSIDENTIEL

Lamamra devient ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelaziz Bouteflika, a nommé Ramtane Lamamra ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République. Il s'agit d'un nouveau ministère avec de nouvelles prérogatives brassant un secteur nouveau, celui de la coopération.

«Conformément aux dispositions de l'article 79 de la Constitution, M. Abdelaziz Bouteflika, président de la République a pris ce jour un décret présidentiel relatif aux nominations ci-après : M. Ramtane Lamamra est nommé ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale. M. Abdelkader Messahel est nommé ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue arabe. », lit-on dans le décret.

Lamamra est le seul ministre d'Etat dans le gouvernement Sellal. Lors du dernier remaniement du gouvernement effectué jeudi dernier par le chef de l'Etat, Lamamra avait été nommé ministre des Affaires étrangères sans le statut de ministre d'Etat, alors que la coopération internationale avait été confiée à Abdelkader Messahel. Il était promu pour la première fois ministre des Affaires maghrébines et africaines et de la Coopération internationale. Il perd la coopération internationale et se retrouve désormais chargé à la place des affaires de la Ligue arabe. Ces nominations impliquent une redéfinition de la diplomatie algérienne bâtie sur deux grands pôles distincts mais complémentaires. Par ailleurs, le président de la République a nommé par décret M. Youcef Yousfi au poste de ministre conseiller auprès du président de la République, chargé des questions de l'Energie. Yousfi a été remplacé par Salah Khebri. En étant nommé conseiller avec rang de ministre, Yousfi garde ainsi tous les privilèges liés au poste de ministre.

K. M.

EN RAISON DE SON SOUTIEN À LA CAUSE SAHRAOUIE

Une artiste mauritanienne expulsée de Layoune occupée

L'ARTISTE mauritanienne Garmi Mint Abba a été expulsée début mai de la ville de Layoune occupée pour son soutien à la cause sahraouie, ont fait savoir, hier, plusieurs médias mauritaniens. L'artiste Garmi, qui milite sous la bannière du Front Polisario, est réputée pour ses chansons soutenant le Front Polisario et ses positions hostiles au Maroc. Les forces coloniales marocaines ne cessent de refuser l'accès au Sahara occidental aux militants des droits de l'homme et à des journalistes. L'Union européenne (UE) a dénoncé, par la voix de la vice-présidente de la Commission en charge des Affaires étrangères et de la Politique de sécurité, Federica Mogherini, les obstacles dressés par le Maroc pour empêcher les organisations de défense des droits de l'homme, ainsi que les parlementaires européens, de se rendre dans les territoires sahraouis occupés. Plusieurs organisations et militants des droits de l'Homme désireux de s'enquérir de la situation qui dans les territoires sahraouis occupés sont souvent empêchés de le faire ou expulsés par les autorités coloniales marocaines. Au moins 60 journalistes et militants européens ont été expulsés du Sahara occidental depuis 2014. Deux journalistes français l'ont été manu militari du Maroc. L'affaire a fait grand bruit en France tandis que l'organisation Reporters sans Frontières a fait part de sa protestation auprès des autorités marocaines. Depuis avril 2014, l'Association sahraouie des victimes des violations graves des droits de l'homme commises par l'Etat marocain (ASVDH) a compté 62 personnes non marocaines ayant été expulsées du Sahara occidental, notamment de la ville de Layoune. La majorité des expulsés sont des Espagnols, notamment des Iles Canaries qui ont une liaison aérienne directe avec El Ayoun, et six journalistes (deux Italiens, trois Espagnols et un Sahraoui). La militante Isabel Lourenço, mandatée par l'ONG Adala U, a été expulsée le 23 février 2015. Le 25 février, la militante des droits de l'homme portugaise, Isabel Lourenço, a été renvoyée de force vers son pays. La délégation de l'ONG américaine Center Robert F. Kennedy for justice and human rights est constamment sous surveillance policière et fait face, à chaque visite au Maroc ou au Sahara occidental, à des intimidations et des interdictions.

K. M.

BILAN DU PREMIER TRIMESTRE 2015

Ooredoo annonce des résultats financiers en hausse

La croissance d'Ooredoo Algérie s'est poursuivie au premier trimestre de l'année en cours. L'opérateur a enregistré 25,8 milliards de dinars de revenus de janvier à fin mars 2015 et plus de 400 000 nouveaux clients. Les investissements consentis se sont chiffrés à 5,58 milliards de dinars et les profits nets à 1,58 milliard de dinars.



Les résultats financiers réalisés au premier trimestre 2015 par le groupe de télécommunications Ooredoo confirment sa bonne santé financière et sa croissance, qui ne cessent d'aller crescendo. Le bilan d'Ooredoo Algérie, la filiale algérienne du groupe qatari, s'inscrit dans la même trajectoire que celle de la maison mère et l'opérateur peut se targuer d'avoir enregistré des résultats à la hauteur de ses attentes. Le groupe estime, après publication de ses résultats financiers hier, qu'il «maintient ainsi sa forte croissance sur le marché». Détaillant un peu plus ses résultats, Ooredoo Algérie annonce avoir réalisé au premier trimestre de l'année en cours des revenus ayant atteint «25,8 milliards de dinars, contre 23,6 milliards de dinars au premier trimestre 2014, soit une progression de 9%».

Les revenus avant intérêts, impôts (taxes), dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations, qu'on appelle EBITDA par abréviation, «sont passés de 9,1 milliards de dinars au premier trimestre 2014 à 9,3 milliards de dinars au premier trimestre 2015, soit une hausse de 2%», indique l'opérateur de téléphonie mobile dans un communiqué, avant de révéler que ses «profits nets ont atteint 1,58 milliard de dinars au premier trimestre 2015».

12,6 millions de clients pour Ooredoo Algérie

Le nombre d'abonnés d'Ooredoo Algérie a lui aussi augmenté durant la période de référence. Il a, en effet, atteint 12,6 millions de clients au premier trimestre 2015, contre 12,2 millions au quatrième trimestre 2014, soit plus de 400 000 nouveaux abonnés qui sont venus renforcer le parc clientèle de l'opérateur en trois mois. Le revenu mensuel moyen généré par chaque abonné (ARPU) a atteint 7,2 dollars au premier trimestre de l'année en cours. Quant aux investissements, l'opérateur souligne que ceux-ci ont atteint 5,58 milliards de dinars au premier trimestre. Ooredoo Algérie a représenté dans le groupe international qatari, au terme du premier trimestre, 11,4% du nombre d'abonnés du groupe et 13,4% de ses investissements.

Le groupe estime que «les résultats du premier trimestre 2015 d'Ooredoo confirment la pertinence et la fiabilité de sa stratégie de développement et d'investissement à long terme en Algérie. Cette politique d'investissement efficace est appelée à se renforcer pour continuer à contribuer au développement du secteur de la téléphonie mobile nationale.

Pour sa part, le directeur général d'Ooredoo Algérie, Joseph Ged, a déclaré à l'annonce de ces résultats que c'est «grâce à une ambitieuse stratégie d'investissements à long terme, qu'Ooredoo continue de gagner la confiance des Algériens qui ont été plus de 400 000 à rejoindre sa base clientèle. Ooredoo poursuivra sa stratégie de développement notamment dans le déploiement de la téléphonie 3G, tout en honorant son statut d'entreprise citoyenne nationale».

Tania Gacem

CRÉANCES DOUTEUSES DES BANQUES PUBLIQUES

L'Algérie a perdu 20 milliards de dollars en 10 ans

AU MOINS 20 milliards de dollars ont été perdus ces dix dernières années, à cause des «créances douteuses» des banques algériennes.C'est Sammy Oussedik, un expert financier et fondateur de la première banque d'affaires algérienne en 2000, Algiers Investment Partnership (AIP) qui le révèle au journal électronique Algérie-Focus.

Ancien cadre supérieur au crédit populaire d'Algérie (CPA) et à la banque extérieur d'Algérie (BEA), M. Oussedik annonce sans ambages que les banques publiques, qui représentent 80 % du tissu bancaire algérien, ont échoué à transformer leurs ressources financières en emploi. « Nos banques ont été incapables d'investir leurs liquidités dans des projets d'investissement pour moderniser l'économie de notre pays », indique cet expert qui dénonce le mode de gestion des banques publiques algériennes. Un mode de gestion qui a donné naissance à des « créances douteuses », à savoir les banques algériennes ont fourni des prêts de beaucoup de milliards à des projets économiques qui ne fonctionnent pas ou qui ne sont nullement fiables. Ces « créances douteuses » ont fait perdre à l'Algérie « au moins 20 milliards de dollars » ces dix dernières années, affirme Sammy Oussedik, qui ajoute que les banques algériennes ont perdu tellement d'argent dans des projets bâclés et bricolés que le Trésor public s'est retrouvé contraint, à maintes reprises, de renflouer leurs caisses en procédant à leur recapitalisation. L'expert explique cette situation catastrophique par le manque de sérieux dans la gestion de l'octroi des crédits bancaires. Et de citer le cas des entreprises publiques qui sont maintenues sous perfusion et financées, pendant des années, par des crédits bancaires sans aucune efficacité économique. Il cite à titre indicatif Algérie-Télécom, dont les dettes dépassent les 33 milliards de dinars depuis 2004, ou Cosider qui est redevable auprès des banques publiques de la coquette somme de 22 milliards da. La SNTF, la SNVI et d'autres grosses entreprises publiques ne sont pas en reste, selon cet économiste qui parle de manque d'imagination et de solutions économiques. Selon Sammy Oussedik, l'Etat préserve des emplois en gaspillant des milliards de dollars. Une situation qui ne saurait durer avec la chute brutale des prix du pétrole et, par ricochet, des ressources financières de l'Etat.

Pour y remédier, l'expert juge qu'il est urgent de réformer le système bancaire algérien frappé par ses trois maux : bureaucratie, inefficacité économique et gestion archaïque.

Sammy Oussedik voit que la solution idoine est de privatiser la gestion des banques publiques algériennes et la confier à de grandes banques internationales. « Un projet envisagé depuis 1995, mais la volonté politique n'a jamais été présente », regrette-t-il. Cette solution aurait permis de ne pas privatiser le capital des banques algériennes, mais uniquement leur gestion. « Ce qui apportera de nouvelles méthodes managériales à nos banques et une meilleure efficacité économique », conclute-il.

SOLIDARITÉ NATIONALE

Les travailleurs des DAS en grève

A L'APPEL du Syndicat national des travailleurs du secteur de la solidarité nationale, affilié au Snapap, les travailleurs des directions de l'action sociale (DAS) ont mis à exécution leur menace de grève de deux jours, hier et aujourd'hui. Un mouvement qui sera reconduit les 25 et 26 mai et les 1er et 2 juin prochain. Alors que ce syndicat est passé à l'action comme convenu, le Syndicat national des travailleurs de la solidarité nationale, affilié à l'UGTA, a gelé son action. Le syndicat en grève annonce, au premier jour, 70% de taux de suivi de la grève lancée en guise de protestation contre la détérioration du climat social au sein du secteur. Il y a lieu de signaler que l'ensemble des centres spécialisés et structures déconcentrées où la représentation du syndicat affilié au Snapap est assurée sont paralysés.

Dans la wilaya de Béjaïa, ce débrayage a paralysé trois centres spécialisés. Le taux de participation à ce mouvement de grève a atteint 80% à Alger. Le président du Syndicat national des travailleurs du secteur de la solidarité nationale s'est félicité de la grande mobilisation de ces fonctionnaires, qui ont paralysé l'ensemble des directions de la DAS et de la solidarité nationale. M. Bouriban a dénoncé le fait que le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme soit resté de marbre devant les préoccupations de ces fonctionnaires. A l'origine de ce mouvement de débrayage, une plateforme de revendications dans laquelle les travailleurs exigent «la révision du statut particulier de la fonction publique en intégrant les spécificités de chaque corps, le droit des travailleurs à la promotion après dix ans de service, l'application de l'indemnité de soutien pédagogique qui a été réévaluée à 15%, avec effet rétroactif à partir du 1er janvier 2008, l'amélioration des conditions de travail et l'instauration d'une indemnité spécifique sectorielle comme ce fut le cas dans le secteur de l'éducation nationale».

Outre les revendications citées plus haut, les fonctionnaires du secteur en question réclament «l'application des procédures de prise en charge du dossier de la médecine du travail, l'intégration de tous les contractuels et le respect des libertés syndicales». **L. L.**

BÉNI MANSOUR/BÉJAÏA

La voie ferrée obstruée par des habitants

DES HABITANTS du village Béni Mansour, dans la commune de Boujellil ont paralysé, depuis deux jours, le trafic ferroviaire. Ils ont obstrué le rail au passage à niveau situé près de la brigade de la gendarmerie de la localité au moyen de pierres et de troncs d'arbres. A l'origine de leur colère, plusieurs projets de développement à l'arrêt, notamment celui du raccordement au gaz naturel, à l'abandon depuis plusieurs mois. Ses habitants ont exigé la reprise des travaux et le lancement des autres projets pour libérer la voie. Pour rappel, les villageois avaient, maintes fois, fermé la voie ferrée pour les mêmes raisons. Hier, ils ont soulevé aussi le problème de l'extension de la gare ferroviaire, qui les empêche de poursuivre la construction de leurs maisons mitoyennes à la voie ferrée. Ses protestataires feraient parties des riverains concernés par l'expropriation liée à ce projet. Le P/APC et le chef de daïra ont tenté en vain, hier, d'entrer en contact avec les mécontents qui ont refusé de les écouter en dépit des engagements pris pour la prise charge de leurs revendications. Ils ont demandé une commission d'enquête pour faire la lumière sur les travaux bâclés menés par l'entreprise. Ils ont exigé aussi la présence du wali car, selon eux, «les autorités locales n'ont jusque-là rien fait pour régler leurs problèmes». Les mécontents ont réclamé également l'aménagement de l'axe principal du village, la réalisation d'un réseau d'assainissement, etc. Pour leur part, les habitants du village Bourached ont fermé hier la RN 75 reliant Béjaïa à Sétif. Ils dénoncent les dommages causés à leurs bâtisses par les travaux d'aménagement et d'extension de la RN 75. Des travaux qui ont causé des glissements de terrain, lesquels menacent surtout une maison d'effondrement. Les mécontents se sont solidarisés avec leur concitoyen, dénonçant le fait que les travaux n'ont pas été menés selon les normes. Ils ont, par ailleurs exigé une commission d'enquête ministérielle pour constater les malfaçons. Le directeur des travaux publics devait arriver dans le village afin de rassurer les mécontents sur la prise en charge de leurs revendications.

N. B.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE TIARET

MISE EN DEMEURE N°02

- Vu le décret présidentiel N° 10-236 du : 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.
- Vu la mise en demeure N° 01 paru dans la presse Nationale « l'Expression » le 05/11/2014

L'entreprise **SNC EL QUODS**, titulaire du marché de réalisation de 56 **Logements à Ain Dheb, Programme Quinquennal « 1re Tranche 2011 »,** approuvé le **20/11/2012** sous le **N°109,** est mise en demeure de:

- **Redynamiser le projet.**
- **Approvisionner le Chantier en matériaux de construction.**
- **Renforcer le chantier en moyens humains.**
- **Justifier le non respecté de vos engagements contractuels (Respect du planning).**

Et ce, dans un délai de 08 jours à compter de la date de la première parution dans les quotidiens nationaux.

Faute de quoi, l'Office se verra dans l'obligation d'appliquer les mesures coercitives prévues par la législation en vigueur.

Le Directeur Général

Le Jeune Indépendant **du 19/05/2015 / ANEP N° 325 572**

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Ghardaïa
Direction de la culture
NIF:099247015035425

AVIS D'INFRUCTIOSITE D'UN AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR LE PROJET : Parachèvement des travaux de musée pluridisciplinaires-Bouhraoua, à Ghardaïa (lots n°02).

Lots N°02 : Réalisation locale du groupe électrogène.

Conférmément aux dispositions de l'article 49 alinéa 02 et l'article 34 du décret présidentiel N ° 10-236 daté en 07 Octobre 2010, portant réglementation des marchés publique modifié et complété, et suite à l'avis d'appel d'offre national restreint paru dans les quotidiens nationaux (El Ayam El Djazairia : 10/03/2014 et **LE JEUNE INDEPENDANT**: 10/03/2014), et au BOMOP (en langue arabe et française) ,relatif au Parachèvement des travaux de musée pluridisciplinaires – Bouhraoua, Wilaya de Ghardaïa (Lots 01) et (Lots 02), et suite à la décision de la commission d'ouverture des plis daté en 30/03/2014 .

La Direction du la culture de la wilaya de Ghardaïa déclare L'infractuosité d'un avis d'appel d'offres relatif au projet de de Parachèvement des travaux de musée pluridisciplinaires-Bouhraoua, à Ghardaïa (lots n°02) réalisation locale du groupe électrogène à cause de réception d'un offre unique.

Le Jeune Indépendant **du 19/05/2015 / ANEP N° 325 513**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DAIRA DE BOUMERDES
COMMUNE DE BOUMERDES
N°281.../STN/SG/2015

2eme MISE EN DEMEURE

L'entreprise de travaux de Bâtiment SARL STPB BADI domiciliée à RN 24 BT 01 N° 02 Résidence BADI – BOUMERDES , titulaire du marché n° 01 / 2013 approuvé le 09/04/2013 portant sur la réalisation d'une stèle commémorative au niveau de la placette 05 juillet 1962 Boumerdes , est mise en demeure pour la deuxième fois , de reprendre les travaux dans un délai de 08 jours ,à compter de la date de parution de la présente mise en demeure .

Faute de quoi des mesures coercitives prévues par réglementation en vigueur , seront prise a l'encontre de l'entreprise .

Le Jeune Indépendant **du 19/05/2015 / ANEP N° 325 631**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Biskra

Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction

N°D'indentification Fiscale :097507019069808

Avis D'annulation deux lot de L'attribution Provisoire d'appel D'offre national restreint N°25/2014

Conformément aux dispositions de décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics , la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Biskra informe l'ensemble des entreprises soumissionnaires à L'appel D'offre nationale restreint N° 25/2014 ce que l'attribution provisoire paru aux quotidiens nationaux EN- NAHAR et le jeune Indépendant le 22/11/2014 dans le cadre de la réalisation des travaux VRD primaires et secondaires des logements sociaux et participatifs dans les communes d'oumache , Doucen , Besbes , Chaiba, et Sidi khaled . De l'annulation des lots Suivantes de :

- Commune Besbes 160 logts sociaux (70/5500+10/1500+10/1000+20/2000+50/1500)- lot:assainissement- attributif de l'entreprise Naadji Abdelkarim d'un montant (3 902 589.60)D.A et délai 5 moins.
- Commune Chaiba 150 logts sociaux (30/1500+20/1000+50/100/5500+50/2000) Birnaam Lot :assainissement attributif de l'entreprise Abassi Mohamed said d'un montant (5 167 684.84)D.A et délai 8 moins.

Pour le motif : Erreur au Cahier des charges.

Le Jeune Indépendant **du 19/05/2015 / ANEP N° 325 536**

QUATRE-VINGT ORGANES DE PRESSE Y ONT PRIS PART

Clôture du Salon Arts et métiers de la presse

Le 1er Salon de la communication qui était centré sur le thème «Arts et métiers de la presse» a fermé ses portes hier au palais des Expositions à Alger, avec la participation de 80 organes et entreprises de presse des deux secteurs public et privé.



PH NOUFEL/LJI

L'évènement organisé par le ministère de la Communication, en partenariat avec l'Agence nationale d'édition et de publicité (Anep), la Société algérienne des foires et expositions (Safex) et l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis, n'a pas eu beaucoup d'écho, l'affluence qui n'a pas été à la hauteur des attentes des professionnels.
La raison principale est que la majorité des étudiants passent leurs examens scolaires, selon Mme Amoura, une participante à cet événement «Durant le weekend il y avait beaucoup de visiteurs mais je dois dire que la période choisie pour ce Salon coïncide avec les examens du baccalauréat ou universitaires pour certains», nous indique la même source.
En quête d'un job ou d'un stage pratique ou avides de connaître tout ce qui se rapporte à l'information, des étudiants en communication, en traduction ou en droit ont tenu à s'informer, durant ces quelques jours du salon, des moindres détails sur la confection d'un journal et sur tout ce qui concerne le monde de la presse. D'autres prenaient des photos sur les plateaux de télévision. Une manière d'immortaliser leur passage au Salon.
Les habitués des médias et les lecteurs assidus pouvaient replonger avec enchantement dans l'histoire à travers, notamment, les reliures de presse qui remontent loin dans le temps. Les changements opérés sur les appellations, les formats des journaux ou encore l'introduction de la couleur, des haltes dans l'histoire de la presse algérienne que les visiteurs des stands, notamment ceux d'El Moudjahid et Horizons, du Jeune Indépendant ont découverts.
On a pu rencontrer trois étudiantes en droit des affaires qui ont exprimé leur immense envie de devenir journalistes. L'une d'elles, Ahlam, a précisé que pour elle c'est un rêve d'intégrer le domaine de la presse, mais puisque sa moyenne au baccalauréat ne lui permettait pas de faire des études en journalisme, elle a abandonné cette idée. «Le journalisme, la presse nous donnent la capacité de nous exprimer, de transmettre les messages de la société», ajoute-t-elle.
Placé sous le slogan «Cap sur le professionnalisme», le Salon Arts et métiers de la presse avait justement pour but de se concentrer sur cette thématique.
«Un média professionnel, avait dit le ministre le jour de l'ouverture, est un média géré en toute transparence, qui offre un contrat de travail ainsi qu'une couverture sociale à ses travailleurs». Le journaliste, lui, doit «éviter le mensonge, l'insulte dans ses écrits et doit vérifier ses informations et ses sources.»

Racha A.

MÉDÉA

Des cadres accompagnateurs de projets formés en entrepreneuriat

APPARTENANT aux différents dispositifs de financement de l'Etat, des cadres chargés de l'accompagnement des projets sont, depuis dimanche, en formation aux techniques d'entrepreneuriat à la Maison de l'artisanat et des métiers de Médéa, sous la houlette du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et du Bureau international du travail (BIT).
Une vingtaine de cadres relevant des services de l'ANSEJ, de l'ANEM, de l'ANGEM, de CNAC et de l'université de Médéa, venus des wilayas de Constantine, de Tizi-Ouzou, de Chlef, de Tlemcen et de Mila, suivent des cours théoriques et pratiques sur les méthodes d'accompagnement et de suivi des projets initiés par les jeunes entrepreneurs ayant bénéficié d'un appui de l'Etat dans le cadre des différents dispositifs publics de financement.
La formation qui s'intègre dans le programme-pilote lancé la mi-février au siège de la wilaya, en présence du wali de Médéa, des représentants du ministère de l'Emploi et de la Sécurité sociale, du PNUD, de l'ambassade du Japon, devra durer 3 mois, a-t-on expliqué.
Dénommé «Autonomisation et emploi des jeunes», l'atelier ainsi initié par le PNUD vise à promouvoir la création d'emplois et de revenus durables dans les wilayas-pilotes de Médéa et d'Adrar et dont le financement d'un montant de 800 000 dollars est consenti par l'Etat du Japon.



Selon les données fournies par le Programme, pas moins de 1 600 jeunes dont un tiers de filles originaires de la wilaya de Médéa vont pouvoir être initiés aux techniques de gestion de projet et à l'entrepreneuriat, est-il indiqué. «L'approche qui sera mise en œuvre par les experts reposera sur une analyse des secteurs économiques stratégiques pourvoyeurs d'emploi pour les jeunes, l'amélioration des connaissances sur les attentes et les besoins des jeunes par la conduite d'une enquête de perception et la mise en réseau des acteurs impliqués dans le développement local.» « Le programme a aussi pour objectif de développer des outils et des approches ancrées dans la réalité locale, de favoriser les initiatives d'emploi et d'encourager la communication et le plaidoyer des jeunes.»
En ce qui concerne la wilaya de Médéa qui est une wilaya pilote avec celle d'Adrar, «il s'agit de favoriser l'ancrage des PME et les activités de sous-traitance eu égard à l'existence d'un important tissu industriel local. Ce tissu est un facteur d'attractivité en matière de positionnement pour le développement des PME et de la sous-traitance.»

N. B.

PROTECTION-CIVILE

DANS LE CADRE de l'application du programme d'action relatif aux activités sportives pour l'année 2015 et du développement du sport et l'éducation physique au sein du corps de la Protection-civile, la direction générale de la Protection-civile, organise la troisième phase qualificative de la quatrième édition du challenge national du sport adapté aux métiers des agents de la Protection-civile.
700 agents et gradés masculins et féminins représentant les différentes unités d'intervention et structures de la Direction générale de la Protection-civile participeront à ce challenge.
Les compétitions comprennent des épreuves sportives liées aux activités opérationnelles des agents de la Protection-civile dont (le parcours de l'agent de la Protection-civile, planche de redressement, montée de corde, conduite de camion d'incendie tout terrain, meilleure équipe d'ambulanciers secouristes, nage libre et manœuvre de sauvetage, course avec brancard, épreuves de l'échelle accrochée et jeux d'échecs), ces épreuves se dérouleront en trois phases régionales qualificatives pour les wilayas centre, est et Ouest.
Cette troisième phase qualificative se déroulera au niveau de la wilaya de Biskra les 19 et 20 mai 2015 pour les directions de la Protection-civile des wilayas de l'est du pays. Cette troisième phase qualificative vient après les deux premières phases qualificatives des wilayas du centre et de l'ouest du pays qui se sont déroulé respectivement les 16 et 17 avril 2015 au niveau de la wilaya de Djelfa et les 05 et 06 mais au niveau de la wilaya de Tiaret.
Les lauréats de ces épreuves régionales animeront la finale prévue le mois de juin 2015 dans la wilaya de Tipasa.
Ce challenge national du sport adapté des agents de la Protection-civile est une partie intégrante de la préparation de base de l'agent de la Protection-civile à ses différentes missions de secours et de sauvetage ainsi que le prolongement des efforts consentis pour le développement du sport au sein de l'institution, et permettra aussi de sélectionner les éléments qui représenteront la Protection-civile algérienne aux compétitions internationales.

BÉJAÏA

Un homme tue sa femme et ses deux enfants

LES HABITANTS de Tizi-Ahmed dans la commune de Tichy se sont réveillés sous le choc hier matin en apprenant l'assassinat de trois personnes. Il s'agit d'un triple crime qu'a commis un père de famille qui est un employé à l'APC de Tichy.
Ce dernier âgé de 48 ans, a sauvagement assassiné trois membres de sa famille : son épouse de 40 ans environ et ses deux filles de 12 ans et 7 mois. L'individu souffrirait de troubles psychiques, selon des témoignages.
Il aurait utilisé un couteau de cuisine pour tuer d'abord son épouse vers quatre heures du matin, ensuite sa fille de 12 ans, pour terminer par son nourrisson de 7 mois. Son fils âgé de 10 ans environ n'a dû son salut qu'à sa fuite, selon des témoignages.
Le criminel a quitté son domicile juste après son forfait en prenant le soin d'alerter les habitants du haut d'un pylône électrique. Les services de sécurité, alertés par les habitants, arriveront rapidement et le feront descendre pour l'arrêter. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes du drame. Cependant, l'on susurre que le crime serait lié à des soupçons qu'avait l'individu sur l'infidélité de sa femme.

N. B.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

LA WILLAYA DE LAGHOUAT
DIRECTION DE L'URBANISME ET D'ARCHITECTUR
LAGHOUAT-ET DE LA CONSTRUCTION- ROUTE DE DJELFA
NUMERO D'INDENTIFICATION FISCAL -NIF N° : 099003019005331

AVIS D'APPEL D'OFFRE RESTREINT
N°: 69 /2015

La direction de l'urbanisme et d'architecture et la construction de la wilaya de Laghouat lance un avis d'appel d'offre restreint pour la réalisation des travaux comme suit :

- **La realisation des travaux de reseau principal d'assainaissement POS 02 belil commune hassi rmel**

Les entreprises qualifie en catégorie 03 et plus activité d'hydraulique principal peuvent retirer les cahiers des charges, auprès de le BUREAU D'ETUDE – URBATIA – CITE OASIS NORD - LAGHOAUT. CONTRE PAIEMENT DE 1000.00DA Les soumissions doivent déposer les plis à la DIRECTION DE L'URBANISME et D'ARCHITECTUR ET DE LA CONSTRUCTION route de Djelfa Laghouat, dans deux enveloppes (enveloppe contenant l'offre technique l'autre enveloppe contenant l'offre financière cachetées), l'enveloppe extérieur doit être anonyme et ne porte que la mention « Soumission a ne pas ouvrir ».

- **(La realisation des travaux de reseau principal d'assainaissement POS 02 belil commune hassi rmel .)**

- Le dernier délai de dépôt des offres est fixé au 21 eme jour à partir de la première Parution dans la presse et BOMOP du présent avis a 14 : 00 h**

L'offre Technique Contenant Les Pièces Suivantes :

1. Déclaration à souscrire
2. Extrait de rôle apuré ou avec calendrier.
3. Mise à jour (CNAS ET CASNOS, CACOBATPH)2015
4. La copie de registre du commerce
5. Attestation de certificat qualification – –
6. Casier judiciaire du gérant valide – – –
7. Références professionnelles
8. Copie bilans fiscales des 03 dernières années-2012-2013-2014
9. Liste des moyens humains- DAS 2014 au moins+ les attestations d'affiliations pour le s cadres
10. - Liste des moyens matériels
11. Planning de réalisation.
12. Certificat de dépôt des bilans sociaux (SARL EURL- SNC-SPA.) –
13. Déclaration de probité-model joint-
14. le statut pour les sociétés
15. Numero d'indentification fiscal-NIF-
16. Le cahier des charges renseigner et signer par l'entreprise.

L'offre Financière Contenant Les Pièces Suivantes :

1. Lettre de Soumission
2. Devis Quantitatif Et Estimatif
3. Bordereau des Prix Unitaires

Les entreprises soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant 111 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

*Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des offres qui aura lieu (à 14 :30) le jour de la date limite de dépôt des offres au siège de la DUAC, si ce jour correspond à une journée de repos, cette séance sera reporter au premier jour ouvrable

Le Jeune Indépendant **du 19/05/2015 / ANEP N° 325 609**

CONSERVATION DES FORETS DE LA WILAYA DE AIN DEFLA
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 03/2015

La conservation des forêts de la wilaya de Ain Defla sise à cité 300 logements dont le numéro d'identité fiscale est le : 099844019090015 lance un avis d'appel d'offre national ouvert pour la réalisation des travaux **d'Aménagement de pistes forestières sur une longueur de 11, Lot n° 05, commune de Djendel, Lieu dit Zouambia ;** dans le cadre de l'opération **N° NK.5.227.8.262.144.12.01 Intitulé : Aménagement de pistes forestières.**

-Les entreprises disposant d'un certificat de qualification et de classification professionnelle dans le domaine des travaux publics activité principale ou secondaire , concernées par cet avis sont invitées à se présenter à la conservation des forêts de la wilaya de Ain Defla pour retirer le cahier des charges à titre gracieux, dès la première parution du présent avis d'appel d'offre dans la presse nationale ou le BOMOP.

-Les offres doivent comporter une offre technique et une offre financière, Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Technique » ou « financière », selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une enveloppe anonyme, comportant la mention : «à ne pas ouvrir » appel d'offre national ouvert N° **03/2015** " Aménagement de pistes forestières » sur 11 km Lot N°05 adressé à : Monsieur le conservateur des forêts de la wilaya de Ain Defla.

Constitution du dossier :

Dossier technique
1 -Copie du registre de commerce
2 -Copie du casier judiciaire n°3 pour les personnes physiques et du gérant ou directeur de l'entreprise pour les personnes morales valide a la date d'ouverture.
3 - Copie des statuts lorsqu'il s'agit de personnes morales (Sociétés).
4 - Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux valide à la date d'ouverture des plis.
5 -Copies des attestations de bonne exécution des travaux d'aménagement ou d'ouverture de pistes ou des routes.
6 -La liste des moyens matériels signée, datée et cachetée par le soumissionnaire et accompagnée des pièces justificatives (cartes grises et police d'assurance valides à la date d'ouverture des plis.
7 -Liste des moyens humains signée, datée et cachetée par le soumissionnaire, justifiée par les attestations d'affiliations auprès de services de la CNAS de moins d'une année à la date d'ouverture des plis et accompagnée des diplômes.
8- Le planning d'exécution des travaux signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
9 - Copie des bilans financiers des trois (03) dernières années portant accusé de réception auprès des services des impôts.
10 -Copie des attestations de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH.
11 -Copie du numéro d'identification fiscale.
12 -Copie de l'extrait de rôles apuré ou avec échéancier.
13 -Déclaration à souscrire remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
14 -Déclaration de probité remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
15-Le cahier des charges lu et accepté signés, datés et cachetés par le soumissionnaire.
16- Copie du certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale ou secondaire travaux publics, valide à la date d'ouverture des plis.
17- Déclaration de visite de lieu du projet.

Offre financière :
1 -La lettre de soumission remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
2 -Le bordereau des prix unitaires rempli en chiffres et en lettres, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.
3 -Le devis quantitatif et estimatif rempli, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.

La durée de préparation des offres est fixée à vint et un (21) jours à partir de la première publication de cet avis dans le BOMOP ou la presse.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis techniques et financiers correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis techniques et financiers aura lieu au siège de la conservation des forêts le même jour fixé pour le dépôt des offres à 13H30mn en séance publique où les soumissionnaires sont invités à y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant 111 jours à compter de la date fixée pour le dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 19/05/2015 / ANEP N° 325 619**

République algérienne démocratique et populaire
Wilaya de ain defla
Conservation des forets
Avis d'appel d'offre national ouvert N° 02/2015

La conservation des forêts de la wilaya de Ain Defla sise cité 300 logements Ain Defla dont le numéro d'identité fiscale est le : 099844019090015 lance un avis d'appel d'offre national ouvert pour la réalisation des travaux d'Aménagement et d'Ouverture de pistes forestières lot N° 02 dans le cadre du programme complémentaire 2014, l'opération N° NK5.227.8.262.144.14.11 Intitulé : Aménagement et Ouverture de pistes forestières comme suit :

N° de lot	Circonscription	Commune	Désignation	Impact	Longueur (km)	Total (Km)
02	Miliana	Khemis Miliana	Aménagement de piste	F.D Sidi Sbaa	2	5.5
			Ouverture de piste	F.S Adelia	4	
				F.D Sidi Sbaa	1.5	

Les Micros-entreprises concernées par cet avis sont invitées à se présenter à la conservation des forêts de la wilaya de Ain Defla pour retirer le cahier des charges à titre gracieux dès la première parution du présent avis d'appel d'offre dans la presse nationale ou le BOMOP.

Les offres doivent comporter une offre technique et une offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offre ainsi que la mention « Technique » ou « financière », selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une enveloppe anonyme, comportant la mention : «à ne pas ouvrir » Avis d'appel d'offre national ouvert **N°02/2015** " Aménagement et Ouverture de pistes forestières » Lot N° 02 adressé à : Monsieur le conservateur des forêts de la wilaya de Ain Defla.

Constitution du dossier :
-Dossier Technique
1-Copie légalisée du registre de commerce
2-La liste des moyens matériels, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire,
3-Liste des moyens humains, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire, justifiée par la mise à jour CNAS.
4-Copie légalisée du casier judiciaire n°3.
5-Le Délai et planning d'exécution des travaux, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire
6-Déclaration à souscrire remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
7-Déclaration de probité remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
8-Le présent cahier des charges lu et accepte signés, datés et cachetés par le soumissionnaire.
9-Document de la banque ou de l'organisme financier concerné justifiant leur situation financière datée de moins de 03 mois à la date d'ouverture des plis.
10-Document justifiant la création de l'entreprise dans le cadre des programmes CNAC et ANSEJ
11- Copie légalisée du certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale ou secondaire travaux publics en cours de validité.

Offre financière :
1 -La lettre de soumission remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
2 -Le bordereau des prix unitaires rempli, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
3 -Le devis quantitatif et estimatif rempli, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire

La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à partir de la première parution de cet avis.
Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis techniques et financiers correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis techniques et financiers aura lieu au siège de la conservation des forêts le même jour fixé pour le dépôt des offres à 13H30mn en séance publique où les soumissionnaires sont invités à y assister.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant 111 jours à compter de la date fixée pour le dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 19/05/2015 / ANEP N° 325 620**

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Wilaya d'Illiz
La direction du logement
Cité administrative ILLIZI
NIF : 001333019001065

Avis d'appel d'offre national ouvert n° 05/2015

Intitulé de l'opération : Réalisation et Equipement en climatiseurs (400) de 200 logements incessibles à travers la wilaya
Programme FSDRS 2014

La Direction du logement de la wilaya d'Illizi lance un avis d'appel d'offre national Ouvert pour l'étude et suivi de: Réalisation et Equipement en climatiseurs (400) de 200 logements incessibles à travers la wilaya en trois lots:

Lot 02 : 42 logements Daira de Djanet (32 logements commune de Djanet 10 logements commune de Bordj El houas).
Lot 03 :44 logements Daira d'In Amenas (38logements commune d'In Amenas;05logements commune de Debdeb, 06 logements commune de Bordj Omar Driss).
Lot 01 : 114 logements Daira d'Illizi ;commune d'Illizi , a été attribué le: 29/04/2015

Les Bureaux D'études publics et privés, ainsi qu'aux architectes agréés, au tableau national de l'ordre des architectes intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction du logement (service de l'administration et les moyens) sis à la nouvelle cite administrative d'Illizi.

Le dépôt des offres se fera auprès de la direction du logement de la wilaya d'ILLIZI le 21 eme jour à 12:00h à partir de la première parution de l'appel d'offres dans la presse nationale quotidienne ou le BOMOP. Les offres doivent êtres présentées dans deux enveloppes
(Offre technique et Offre financière) et ces derniers dans une enveloppe extérieure strictement anonyme qui devra porter l'adresse ci – dessus les seules mentions suivantes:

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DU LOGEMENT DE LA WILAYA D'ILLIZI.....
Offre à ne pas ouvrir
Appel d'offres national ouvert N°..... /2015
Etude et suivi de: Réalisation et Equipement en climatiseurs (400) de 200 logements incessibles à travers la wilaya
Programme FSDRS 2014

A-Offre technique comporte :

- Déclaration à souscrire paraphée et signée.
- Déclaration de probité paraphée et signée.
- Le présent cahier des charges « offre technique » paraphé et signé par le soumissionnaire.
- Copie légalisée de l'agrément délivré par l'ordre des architectes.
- Copie certifiée des documents originaux portant sur le statut juridique de la société (tel que SARL) ou du Groupement de bureaux d'études.
- Copie du registre de commerce du soumissionnaire légalisée de la société (tel que SARL) ou du groupement de bureaux d'études éventuellement.
- Copie légalisée de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire.
- Attestation de mise à jour légalisée (CNAS, CASNOS, CACOBATPH, Extrait de rôle).
- Copie de la carte de Numéro d'identification Fiscal (NIF).
- Copie des bilans financiers des trois derniers exercices (2011,2012 et 2013) certifiés par un commissaire aux comptes et dûment visés par les services fiscaux.
- Copie du certificat de dépôt des comptes sociaux auprès des services du CNRC pour ce qui concerne les sociétés de bureaux d'études.
- Références professionnelles du partenaire cocontractant appuyées par des attestations justificatives.
- Liste des projets similaires à l'objet d'appel d'offres réalisés par le soumissionnaire accompagnés d'attestations de bonne exécution délivrés par le maître d'ouvrage des cinq dernières années (2010, 2011, 2012,2013 et 2014).
- Liste du personnel pour l'encadrement du projet accompagné des diplômes et des références professionnelles justificatives.
- une lettre d'engagement signée par le soumissionnaire portant sur la liste du personnel susvisée. cette liste sera accompagnée des déclarations à la CNAS si le BET est retenu pour la poursuite des missions.
- Liste du matériel à engager dans le cadre du présent projet avec production des pièces justificatives. (cartes grises des véhicules +assurance, factures d'achat du matériel du BET ou PV de Huissier de justice).

B- L'offre financière comporte:

- Lettre de soumission et le cahier des charges (l'offre financière) paraphée et signée.
- Coût et contenu de chacune des missions portant sur la maîtrise d'œuvre telles que définies par l'arrêté interministériel portant modalités d'exercice et de rémunération de la maîtrise d'œuvre du 15/05/1988, paraphé et signé.
- Estimation du coût d'objectif du projet avec VRD, respectivement par mètre carré habitable et par logement, en prenant en considération les données relatives au terrain d'assiette.
- Délai de l'étude proposé, paraphé et signé.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (90+21) jours à partir de la date de dépôt des offres.
Le dépôt des offres se fera le (21eme jour) a partir de la première parution de l'appel d'offres dans la presse nationale ou le BOMOP l'heur limite est 12H00.
L'ouverture des deux offres (technique et financière) se fera le 21eme jour de la première parution de L'appel d'offres dans la presse nationale ou le BOMOP à partir 14H00.

Les soumissionnaires sont invités a y assister a l'ouverture qui se déroulera au siège de la Direction du logement, à partir 14H00 le jour de dépôt des offres. Au cas où il s'agirait d'une journée férièe, l'ouverture des plis s'effectuera le premier jour ouvrable suivra.

NB: Les soumissionnaires peuvent participer pour un lot et plus, et peuvent être attribué d'un seul lot.

Le Jeune Indépendant **du 19/05/2015 / ANEP N° 325 293**

LE GROUPE EI PREND LA VILLE DE RAMADI

Mobilisation générale de l'armée et des milices en Irak

L'armée irakienne et des milices chiites tentaient hier de préparer une contre-attaque après la prise de Ramadi par le groupe Etat islamique (EI), un revers d'envergure pour le pouvoir irakien soutenu par la coalition menée par les Etats-Unis.



Des véhicules de miliciens chiites convergeaient vers la ville stratégique, qui a fini par tomber aux mains des terroristes djihadistes après des mois de combat. Ces miliciens doivent apporter leur soutien aux forces gouvernementales, qui ont déserté avant-hier leurs dernières positions, notamment le QG militaire de la province d'Al-Anbar, la plus grande du pays.

Pour Bagdad, la perte de Ramadi est le revers le plus important depuis le début de l'offensive lancée à la fin de 2014 pour reconquérir les larges pans de territoires conquis par l'EI.

L'issue de ces combats démontre a contrario la capacité du mouvement terroriste à mener bataille sur plusieurs fronts, que ce soit en Irak ou en Syrie, où il a lancé ces derniers jours une offensive sur Palmyre (centre).

Le Premier ministre irakien Haider Al-Abadi, les Etats-Unis et les chefs locaux d'Al-Anbar s'étaient montrés jusqu'à présent réticents à déployer des milices chiites – certaines d'entre elles sont soutenues par l'Iran – dans cette province, et ce par crainte de s'aliéner sa population, majoritairement sunnite.

Les chefs des milices chiites ont déclaré hier que la perte de Ramadi démontrait que le gouvernement ne pouvait se passer des Unités de mobilisation populaires (Hachd al-chaabi), qui regroupent les milices et les groupes de combattants volontaires.

Hadi Al-Ameri, chef du groupe paramilitaire Badr, a ainsi regretté que le pouvoir n'ait pas saisi, avant, son offre de service. Il «tient pour responsables les représentants d'Al-Anbar de la chute de Ramadi parce qu'ils ont contesté la participation du Hachd al-chaabi à la défense de leur propre peuple», a indiqué la chaîne de télévision de Badr, Al-Ghadeer.

Plusieurs milices ont annoncé avoir des unités déjà présentes dans cette province, notamment dans les villes de Falouja et Habbaniyah, et prêtes à se rapprocher de Ramadi pour y combattre l'EI.

Un porte-parole de l'une d'elles, Ketaeb Hezbollah, a ainsi affirmé que des combattants pouvaient faire route depuis trois directions. «Demain, si Dieu veut, ces renforts vont rejoindre Ramadi et le début des opérations pour nettoyer la zone récemment conquise par Daech (acronyme arabe de l'EI) sera annoncé», a déclaré Jaafar Al-Husseini.

Les terroristes djihadistes ont lancé leur offensive jeudi et vendredi en provoquant la panique avec une série d'attentats suicide dans les quartiers contrôlés par le pouvoir.

Après trois jours de combat, qui ont fait au moins 500 morts parmi les civils et les membres des forces gouvernementales selon des responsables provinciaux, ils ont hissé, dimanche, le drapeau noir de l'EI sur les principaux bâtiments publics. Environ 24 000 personnes ont fui la ville, d'après l'Organisation internationale des migrations (OIM). Le Pentagone a souligné dimanche soir que la situation restait «mouvante et disputée» à Ramadi et a prévenu qu'une chute de la ville ne modifierait «pas le cours des évènements» même si elle pouvait servir la propagande de l'EI. «Si Ramadi est perdue, cela signifie seulement que la coalition devra soutenir les forces irakiennes lors de leur reconquête, plus tard», a déclaré Elissa Smith, une porte-parole du Pentagone.

Les Etats-Unis mènent depuis août 2014, à la tête d'une coalition internationale, une campagne de frappes aériennes quotidiennes contre les positions de l'EI en Irak, mais refusent de déployer des troupes au sol.

Haider Al-Abadi a affirmé dimanche que la coalition fournissait «un appui aérien continu» afin d'aider «les troupes au sol à tenir leurs positions, en attendant l'arrivée d'autres forces en renfort et de combattants des Unités de mobilisation populaire».

Pour cela, le Premier ministre a rencontré dimanche le chef du Centre de commandement américain, le général Lloyd Austin, tandis que le ministre iranien de la Défense, Hossein Dehghan, est arrivé hier à Bagdad pour y rencontrer son homologue.

M. K. et agences

POURSUITE DES TENSIONS POLITIQUES AU BURUNDI

Nkurunziza dit craindre des menaces terroristes

Des petits groupes de manifestants sont redescendus hier dans les rues de Bujumbura pour dénoncer la candidature à un troisième mandat du président Pierre Nkurunziza, qui a échappé la semaine passée une tentative de coup d'Etat.

L'atmosphère était tendue dans la capitale burundaise, où le mouvement de contestation, lancé le 26 avril, a fait plus de 20 morts avant le putsch avorté de mercredi-jeudi.

Le Burundi a basculé dans une grave crise politique à la suite de la décision de Nkurunziza de briguer un troisième mandat présidentiel, violant, selon l'opposition, la Constitution et les accords de paix d'Arusha qui ont mis à la fin la guerre civile de 1993-2005.

Lui prétend que son premier mandat (2005-2010) ne doit pas être pris en compte puisqu'il n'avait pas été élu au suffrage universel direct mais désigné par le Parlement.

Plus de 100.000 Burundais se sont réfugiés ces dernières semaines dans les pays voisins, notamment le Rwanda, la Tanzanie et la République démocratique du Congo (RDC), faisant craindre à l'Afrique des Grands Lacs un nouvel engrenage de tensions ethniques: la composition de la population du Burundi est similaire à celle du Rwanda, où plus de 800.000 Tutsis et Hutus modérés ont été massacrés lors du génocide de 1994.

Effectuant dimanche sa première apparition en public depuis l'échec du coup d'Etat, le président Nkurunziza n'a fait aucune allusion à la crise politique mais s'est dit en revanche «très préoccupé» par la menace que constituerait le groupe islamiste somalien Al Chabaab, lié à Al Qaïda.

Le Burundi fournit des troupes à l'AMISOM, la force régionale d'intervention de l'Union africaine en Somalie aux côtés du Kenya et de l'Ouganda, deux pays pris pour cibles par les djihadistes.

Les Chabaab ont démenti ses affirmations, l'accusant de chercher à faire diversion tout en préparant des «représailles massives» contre ses opposants. L'échec de la tentative de coup d'Etat menée par le général Godefroid Niyombaré, ancien directeur des services de renseignement aujourd'hui derrière les barreaux, a peut-être renforcé le pouvoir de Nkurunziza mais n'a en rien réglé la crise ouverte par sa volonté de briguer un nouveau mandat lors de l'élection présidentielle du 26 juin.Le président kényan Uhuru Kenyatta lui a conseillé de repousser la tenue du scrutin, a rapporté lundi le porte-parole de la présidence kényane. D'après le porte-parole de la présidence kényane, les deux chefs d'Etat se sont entretenus dimanche par téléphone. Manoah Esipisu a ajouté que les homologues de Kenyatta dans la région partageaient son analyse.

Le calendrier électoral, a-t-il précisé, doit être modifié afin de créer un «environnement propice». Mais le scrutin devrait se tenir avant la fin de l'actuel mandat de Nkurunziza, fin août.

R. I.

SYRIE

Combats meurtriers près de Palmyre

UNE PLUIE de roquettes tirées par le groupe extrémiste Etats islamique (EI) sur la ville antique de Palmyre a coûté la vie à cinq civils, dont deux enfants, a rapporté hier l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). Parallèlement, les violents combats se poursuivaient hier matin d'après l'ONG entre les troupes de l'armée arabe syrienne et les terroristes djihadistes aux périphéries de cette ville vieille de plus de 2.000 ans située dans le désert syrien, limitrophe de la frontière irakienne.

UNION EUROPÉENNE

Opération navale pour casser les trafiquants de migrants

L'UNION européenne mettait sur pied hier une opération navale pour «casser» l'activité des trafiquants qui exploitent la détresse des migrants prêts à tout pour traverser la Méditerranée à destination de l'Europe, un mois après un naufrage qui a fait 800 morts. Cette mission sans précédent va entraîner le déploiement de bâtiments de guerre et d'avions de surveillance des armées européennes au large de la Libye, devenue la principale plate-forme du trafic. Elle requiert un accord des Nations unies et ne sera véritablement lancée qu'en juin.

CORÉE DU NORD

Attaque en règle contre la présidente sud-coréenne

LE RÉGIME nord-coréen s'est livré à une attaque en règle hier contre la présidente sud-coréenne, accusée d'être une «vipère» pour avoir évoqué la «terreur extrême» prévalant en Corée du Nord après l'annonce d'une purge au sommet du pouvoir. «Elle profère un tourbillon de remarques inconsidérées afin d'intensifier la confrontation», a accusé l'agence officielle nord-coréenne KCNA. «Aux yeux des gens, elle rappelle une vipère», ajoute l'agence.

D I X I T

«Le fait est que les rebelles Houthis n'ont pas respecté le cessez-le-feu. Ils ont continué de se battre contre des civils. Nous l'avions déjà dit: s'ils recommençaient, nous recommencerions».
Ryad Yassine Abdallah, le ministre yéménite en exil des Affaires étrangères, à propos de la reprise de l'agression saoudienne, qu'il justifie, contre son pays.

«Nous savons que les Houthis ont procédé au déplacement de certains moyens lance-missiles vers la frontière saoudienne et, en vertu des règles d'engagement, il a toujours été acquis qu'en cas de mouvements proactives d'un camp ou de l'autre, cela serait considéré comme une violation de l'accord de cessez-le-feu».
John Kerry, le secrétaire d'Etat américain, qui justifie la poursuite de l'agression saoudienne contre le Yémen.

«Nous pensons que l'Onu doit créer une 'zone protégée' au Yémen pour prendre en charge l'aide humanitaire».
Mohammad Javad Zarif, le ministre iranien des Affaires étrangères.

Un projet pour inclure la médecine générale dans le cursus universitaire

UN PROJET de formation en médecine générale sera proposé prochainement au ministère de l'enseignement supérieur en vue d'inclure cette spécialité dans le cursus universitaire, a annoncé le président de la société algérienne de médecine générale (SAMG), Redouane Hadjidj en marge des travaux de la 1e journée médicale sur le développement de la formation continue du médecin généraliste. Ce projet, qui est à un stade de maturation «très avancée», donne la possibilité aux futurs étudiants de médecine de disposer d'une formation diplômante, similaire aux autres spécialités dispensées au niveau des universités, a indiqué M.Hadjidj, signalant que l'objectif de cette démarche est d'arriver à une spécialisation dans le domaine de la médecine générale, considéré comme le pivot central de la pratique médicale.
Selon le président de la SAMG, le projet offre également l'opportunité pour les 36 000 médecins généralistes en exercice de bénéficier d'une mise à niveau sur le plan des connaissances et des nouvelles pratiques médicales, en évolution constante de part le monde, leur permettant d'assurer aux patients la «meilleure prise en charge médicale qui soit», a-t-il expliqué.
Des démarches seront entreprise, dans ce sens, auprès du ministère de la santé pour l'élaboration d'une «feuille de route» englobant les grandes lignes de ce plan de mise à niveau, a fait savoir M.Hadjidj, qui a insisté sur la nécessité d'aboutir à des «solutions pratiques susceptible d'aider à hisser la médecine générale au rand qui lui sied».
De son côté, le président du collège de Médéa, structure locale de la société algérienne de médecine générale, Abdelkader Yousfi, a estimé qu'il est impératif d'accorder davantage d'intérêt à la formation continue des médecins généralistes, déjà en activité, et de songer à mettre en place des outils en mesure d'orienter les compétences que recèle le secteur afin d'en tirer le meilleure profit en matière de santé et de prise en charge des malades.
Il a évoqué, dans ce contexte, l'urgence d'aller vers un système de médecine générale et de médecine de famille, moderne et performant, à travers la formation et l'accompagnement de ces médecins, outre l'importance de développer le concept de médecine de famille, qui constitue, selon lui, le maillon essentiel du système de santé.

L'Education thérapeutique, moyen «efficace» de prise en charge du diabétique



DR

L'éducation thérapeutique était un moyen efficace de prise en charge du malade et contribuait à la baisse des coûts des soins, ont affirmé les participants à la conférence de presse organisée à Alger sur le diabète.

Le Pr Samia Zekri, spécialiste en médecine interne au CHU Djilali Belkhenchir (Bir Tararia, Alger) a souligné la nécessité d'investir dans l'éducation thérapeutique «car si la société continue de suivre le même régime alimentaire, c'est tous ses membres qui risquent d'etre atteints de diabète». Lors d'une conférence de presse organisée dans le cadre du partenariat entre le ministère de la Santé, de la population et de la reforme hospitalière et les laboratoires américains Eli Lilly, Pr Zekri a affirmé que cette éducation «est nécessaire» à la lumière de la forte propagation des maladies chroniques dans la société algérienne. De son côté, Dr Samir Aouiche du service diabétologie du CHU Mustapha Pacha, a insisté sur l'importance de ce programme qui s'articule en premier lieu sur l'implication du malade. Dans ce cadre il salué ce partenariat qui contribue, selon lui, à la mobilisation des établissements sanitaires de proximité à travers les maisons du diabète à travers tout le territoire national pour améliorer la prise en charge du malade. De son coté le Directeur général des laboratoires américains Eli Lilly a qualifié le programme d'éducation thérapeutique destiné au diabétique, de «solution idoine» ajoutant que et le partenariat avec le ministère algérien de la santé contribuait à la baisse des coûts des soins. Le président de la Fédération nationale des diabétiques, Nouredinne Bouceta, a salué cette initiative ainsi que les efforts des ministères de la santé et des Affaires religieuses pour la sensibilisation des diabétiques qui ne sont pas tenus de faire carême pour des raisons de santé.

Rendez- vous scientifique

-5e congres de la SABC les 17, 18 et 19 mai 2015 à kiffan club
Le 5econgrès de la société algérienne de biologie clinique «SABC» se tiendra les 17, 18 et 19 mai 2015 à kiffan club, avons-nous appris auprès du président BelaidImessaoudene.
La biologie de la reproduction et grossesse, les urgences en biologie médicales et l'apport de la biologie moléculaire en biologie clinique et la biologie en pédiatrie, sont autant de thèmes débattus lors de ce congrès.
-Les journées de chirurgie digestive d'Hippone les 30 et 31 mai à Annaba
Les journées de chirurgie digestive d'Hippone auront lieu les 30 et 31 à Annaba, avons-nous appris auprès du Pr H.Chihaoui, du service de chirurgie générale du CHU Ibn Rochd à Annaba
Au cours de cette rencontre, deux thèmes principaux et d'actualité seront traitées à savoir, les tumeurs de Klatskin : prise en charge pluridisciplinaire et perspectives ainsi que la maladie de Crohn: Actualités et recommandations
Il est prévu des ateliers, des communications orales, affichées et filmées.
- 19e journée de parasitologie-mycologie le 6 mai 2015 à Alger
- 7e me congrès nationale d'urologie de l'association des chirurgiens urologues de l'Ouest «Er-Razi» - 29 et 30 mai 2015 à Oran
- 1e Journées Internationales de Chirurgie de Sétif - 2 et 3 mai 2015 à Sétif
- 19e journée de Parasitologie - Mycologie - 6 mai 2015 à Alger
- 11e Congrès international d'Odontologie et d'Implantologie Orale le 9 mai 2015 à Alger
- 13e congrès de l'Association Nationale des Allergologues Privés (ANAP) - les 14 et 15 mai 2015 à Sétif
- 5 e congrès de la Société Algérienne de Biologie Clinique (SABC) - 17 au 19 mai 2015 à Alger
- 9e Rencontre Pédiatrique de l'Association pour la Promotion de la Santé de l'Enfant de Tlemcen (APSET) - 21 et 22 mai 2015 à Tlemcen
- 13e congrès de la Société Algérienne d'Etude et de Recherche sur la Ménopause (SAERM) - 22 et 23 mai 2015 à Alger
- 3e journée de gastroentérologie de l'HCA /1er RM - 27 mai 2015 - Alger - Algérie
- 7e congrès nationale d'urologie de l'association des chirurgiens urologues de l'Ouest « Er-razi « - 29 et 30 mai 2015 à Oran
- 2e entretiens d'endocrinologie le 30 mai 2015 à Oran
- 15e Congrès Algérien de Rhumatologie de la Ligue Algérienne Anti-Rhumatismale - 29 au 31 mai 2015 à Alger
- 4e Journées Urologiques Nationales d'Annaba (JUNA 2015) - 12 et 13 juin 2015 à Annaba
- 2e Congrès International de la Société Algérienne de Nutrition CI-SAN 2015 - 13 au 15 octobre 2015 à Alger

ARTS ET CULTURE MARQUE LA CLÔTURE DU MOIS DU PATRIMOINE

Conférences, exposition et films à la médiathèque Abane Ramdane



C'est ce 16 mai que s'est clôturé le mois du patrimoine. A cette occasion, l'Etablissement arts et culture de la wilaya d'Alger a organisé une imposante journée à la médiathèque Abane Ramdane.

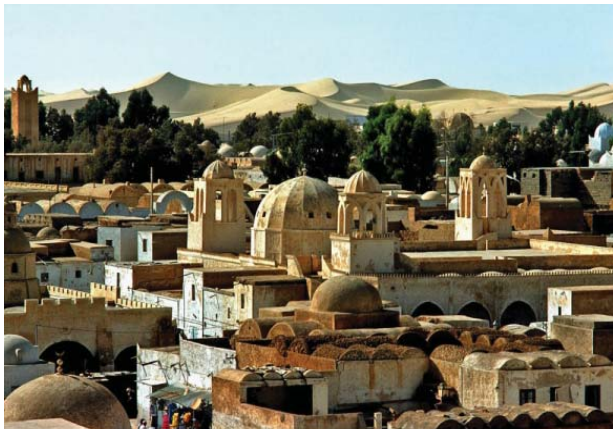
Le riche et dense patrimoine de l'Algérie a fait l'objet de remarquables interventions dans ces larges espaces de la médiathèque Abane Ramdane. Dans ce programme figure la conférence du Dr Karima Nalouf ayant pour thème les joyaux culturels et cilisationnels de Béjaia. Cette cité ancestrale regorge de vestiges et de témoignages attestant les étapes lumineuses de sa légendaire histoire, berceau des sciences, des arts et des lettres. Le Dr Karima Nalouf enseigne à l'université de Béjaia. La deuxième conférence a été faite par M. Rabah Zeghadane avec pour thème les trésors du patrimoine algérien, spécialement dans le terroir de Tlemcen. Il a cité et commenté les multiples vestiges de cette région, reflétant son riche passé historique. Les monuments, les mausolées, les mosquées sont ici partout présents, fiers de ce passé. Il a parlé des hommes illustres qui ont séjourné dans cette ville à l'image de Ibn Khaldoun et aussi de Messali Hadj, père du nationalisme algérien. Rabah Zeghane nous fait savoir que Baba Aroudj venu au XIV.siécle défendre Alger, est enterré à Tlemcen. Cet ancien directeur de la culture a élargi son exposé au patrimoine des autres régions de l'Algérie, Ghardaia, Tipasa, Tamenrasset sans oublier la Casbah d'Alger. Ces conférences ont été abondemmant illustrées par des films documentaires dont la plupart ont été réalisés par les équipes de l'Etablissement arts et culture de la wilaya d'Alger. Ces conférences ont été clôturées par une lecture poétique de Omar Chalabi qui a centré son inspiration sur la Casbah, miroir éternelle du patrimoine culturel et civisationnel algérien. Cette journée de la médiathèque Abane Ramdane en l'honneur du patrimoine a été agrémentée par la magnifique exposition de la styliste et créatrice de mode dans les costumes traditionnels, Mme Ghania Taourit. Cette spécialiste du vêtement du patrimopine présente de superbes tenues de Tlemcen. Elle-meme porte durant son exposition une superbe tenue de cérémonie tlemcenière avec son diadème. Mme Ghania Taourit montre dans cette exposition son haut talent de couturière dans les autres styles de costumes de patrimoine. Elle est ainsi spécialisée dans la création de toutes les formes de notre vêtement traditionnel, venant de toutes les régions de l'Algérie. Mme Ghania Taourit qui habite Alger est également une pâtissière au talent élevée pour le gateau traditionnel et oriental. Son exposition à la médiathèque Abane Ramdane dure jusqu'au 21 de ce mois de mai .

Kamel Cheriti

MOIS DU PATRIMOINE À EL OUED

De l'écriture de l'histoire

LES SITES archéologiques du Sud-est algérien et leur importance dans l'écriture de l'Histoire constituent le thème d'un séminaire national organisé, ce dimanche17 mai à El Oued, à l'initiative de la direction locale de la culture. Initiée dans le cadre du Mois du Patrimoine (18 avril-18 mai), cette rencontre nationale de deux jours permet aux participants, universitaires, anthropologues et archéologues, de différents établissements universitaires d'Algérie, d'examiner la dimension historique des sites et monuments archéologiques qui témoignent du génie de construction de l'Homme depuis la nuit des temps, ont indiqué les organisateurs. Les travaux focalisent notamment sur les sites archéologiques dans la partie du Sud-est d'Algérie, en vue de les valoriser en tant que repères historiques de la Nation et de ses composantes, et de mettre l'accent sur la nécessité d'accorder davantage d'intérêt à ces vestiges en termes d'études académiques et anthropologiques. Le programme de cette rencontre prévoit l'animation d'une série de communications afférentes aux «vestiges disséminées à travers le Sud-est du pays, les vestiges islamiques et leur importance historique, les monuments historiques contemporains



dans le Sud-est» et «les monuments historiques du Sud-est durant la période coloniale française». Selon le directeur de la culture d'El-Oued, Hassen Marmouri, l'organisation de ce séminaire s'assigne comme objectifs la mise en valeur des vestiges dans le Sud-est d'Algérie, l'identification des monuments islamiques et leur apport à la promotion de la civilisation humaine, l'étude des monuments et sites témoignant des réalisations des populations du Sud durant la période ottomane, ainsi que l'identification des monuments et sites urbains durant l'ère coloniale. **APS**

SORTIR

FINLANDE

STINA de Finlande chante en finnois et en kabyle. Aujourd'hui, mardi 19 mai. Auditorium Aïssa-Messaoudi de la Radio Algérienne, Alger. 19h. Pianiste et chanteuse, elle interprète des chansons kabyles, notamment Ay-a Lxir Inu de Idir, Ad zzi Saâ de Slimane Azem, Lemhiba-k de Brahim Tayeb.

ANDALOU

12E ANDALOUSSIATES El Djazaïr sous le slogan Nouba fi aïd etaoura (nouba dans la fête de la révolution). Esplanade de la pêcherie d'Alger. 20h. Accès à 50 DA. Jeudi 21 mai: Cordoba et Billal Bestani.
Vendredi 22 : Les Beaux-Arts et Dalila Mekader.
Samedi 23 mai : El Inchirah et Hasna Henni.

EUROPE

EXPOSITION Regards du voisinage. Auditorium Aïssa-Messaoudi de la Radio Algérienne à Alger, jusqu'au lundi 25 mai. Photographies sur les activités et projets qui découlent d'une politique majeure des relations extérieures de l'Union européenne. A travers différents thèmes et lieux, l'exposition montre des exemples de coopération sur la migration, l'environnement, la recherche ou la jeunesse.

SPECTACLE

BOLLYWOOD Masala Orchestra à Alger. Les mardi 26 et mercredi 27 mai. Salle Ibn Zeydoun. 20h. Voyage du Rajasthan à Bombay en Inde avec 18 artistes. Accès : 1200 DA.

MODE

ACCESSOIRES de mode, mais pas que… Une exposition de photos créée par Cyrille Robin, jusqu'au jeudi 28 mai. Institut français d'Alger. Lumières enveloppantes, cadrages précis, décalage et détournement d'objets. Bijoux, chaussures, maroquinerie, chapeaux, la liste est longue de tous ces «à-côtés» qui n'en sont pas.

YASMINE

EXPOSITION d'art El Yasmine: Aux couleurs du patrimoine. Coopérative Ennadjah, Dely Brahim-Alger. Moncef Guita, Y. Hafid, Djanet Dahel, Choukhal. S, Akram, A. Abdellaoui. Visible jusqu'au samedi 30 mai.

TALENT

1E SALON du Jeune Talent. Les Ateliers Bouffée d'Art, Ben Aknoun- Alger (Résidence Sahraoui les Deux Bassins). Exposition-vente jusqu'au samedi 13 juin. Avec Djamel Agagnia, Yasser Ameur, Mejda Ben, Sedik Benkritly, Kamel Benchemakh, Salah Bara, Mohamed Boucetta, Sofiane Dey, Adlane Samet, Djamel Zennir.

ART

EXPOSITION Dess(e)ins de Mehdi Bardi Djelil. Espace La Baignoire, Alger. Visible jusqu'au mardi 16 juin. D'après Hajar Bali, auteur de Trop Tard (éditions Barzakh), «Bardi peint ce que les hommes maquillent : leurs tentatives désespérées de fuir la mort. Mais lui, l'artiste, voit».

CLIP

1E NUIT du clip à Béjaïa par l'association Project'heurts, organisatrice des Journées cinématographiques de Béjaïa. Jeudi 25 juin. Le clip musical est de toutes les innovations techniques, de toutes les avant-gardes esthétiques, il est aujourd'hui un genre cinématographique reconnu. Clips à envoyer avant le lundi 1er juin. Adresse : nuitduclip@gmail.com

FELIV

CONCOURS de nouvelles du 8e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (du 23 au 29 juillet à Riadh El Feth, Alger) en arabe, tamazight, français sous le thème Le retour. Date limite d'envoi fixée au 06 juillet. Consulter : www.feliv.dz

CLASSEMENT ATP

Djokovic intouchable

LE CANADIEN Milos Raonic, absent du Master 1000 de Rome, est sorti du top 5 mondial et se classe 6e (-2 places), selon le classement ATP publié lundi et toujours dominé par Novak Djokovic.
L'ogre Djokovic a encore accentué son avance en tête avec sa victoire dimanche au Master 1000 de Rome aux dépens du Suisse Roger Federer, N.2 mondial. Le Serbe a remporté à Rome son quatrième Masters 1000 sur quatre cette année.
Sorti en quart de finale, Rafael Nadal reste 6e mais voit son compatriote David Ferrer (8e) également demi-finaliste dans la capitale italienne se rapprocher.
Le classement ATP au 18 mai 2015
1. Novak Djokovic (SRB) 13.845 pts
2. Roger Federer (SUI) 9.235
3. Andy Murray (GBR) 7.040
4. Tomas Berdych (CZE) 5.230 (+1)
5. Kei Nishikori (JPN) 5.220 (+1)
6. Milos Raonic (CAN) 4.800 (-2)
7. Rafael Nadal (ESP) 4.570
8. David Ferrer (ESP) 4.490
9. Stan Wawrinka (SUI) 3.845
10. Marin Cilic (CRO) 3.325
11. Grigor Dimitrov (BUL) 2.760
12. Feliciano Lopez (ESP) 2.280 (+1)
13. Gilles Simon (FRA) 2.255 (-1)
14. Gaël Monfils (FRA) 2.065 (+1)
15. Jo-Wilfried Tsonga (FRA) 2.045 (-1)
16. Kevin Anderson (RSA) 1.970
17. John Isner (USA) 1.935
18. David Goffin (BEL) 1.835 (+2)
19. Tommy Robredo (ESP) 1.755 (-1)
20. Roberto Bautista (ESP) 1.750 (-1)

FISE DEMOSTOP ALGER 2015

Conférence de presse ce matin

LA PRÉSENTATION du FISE DémoStop Alger 2015 se fera ce matin à partir de 10h à l'hôtel Aurassi à travers un point de presse durant laquelle les organisateurs répondront à toutes les questions possibles. Cet événement qui se veut être un festival international des Sports Extrêmes, est aussi la plus grande compétition de ces sports organisée en Europe et la deuxième à l'échelle mondiale. Elle se déroulera pour la première fois en Algérie durant le mois de juin prochain. Un événement exceptionnel, prestigieux et mondialement reconnu où pas moins de 15 nationalités concourront où les chaines de télévisions et radios nationales et internationales diffuseront en live les différentes disciplines ainsi qu'un dispositif de communication hors du commun avec un plan médian à 360 degrés qui permettra le meilleur rayonnement à travers tout le pays et le monde entier. En plus d'être une manifestation sportive de premier plan, le FISE DemoStop Alger2015 se présente comme étant un événement pluridisciplinaire moderne ouvert à tous et gratuit. Il s'articulera autour de plusieurs disciplines sportives, artistiques et musicales. Pas moins de 200 000 visiteurs sont attendus sur l'Esplanade Riadh El Feth durant le mois de Juin et qui découvriront les 24 riders internationaux, 24 riders marocains et tunisiens sans oublier les 150 riders algériens qui seront de la partie. Ces spécialistes mettront à exhibition les six disciplines comme Bmx ramp, fiat et dirt,Roller, Skate et Fmx. En matière de médiatisation, on annonce une couverture exceptionnelle avec des dizaines d'heures en live sur les radios algériennes ainsi que des chaines et organe de presse internationaux. **R. S.**

MONDIAUX 2015 DE HANDISPORT

L'Algérie termine les joutes de Séoul à la 11e place



DR

L'Algérie a clôturé les 5ès Jeux Mondiaux handisports-2015 (réservés aux visuels) de Séoul en Corée du Sud (10-18 mai), à la 11è position mondiale, avec un total de sept médailles (4 or, 1 argent et 2 bronze), récoltées dans les trois disciplines, auxquelles s'ajoute un record du monde du jeune sprinteur Abdelatif Baka.

L'Algérie a pris part à trois disciplines sur les neuf inscrites au programme général, toutes qualificatives aux Jeux Paralympiques de Rio-2016.Les sept consécrations algériennes ont été agrémentées par un record du Monde au 800m (T13), couru en 1:50:70 (battant l'ancien record du Cubain, Lazaro Rashid 2: 52. 50, détenu depuis 2007 à Rio).
Quarante trois pays sur les 58 présents figurent au tableau final des médailles, dominé par la Russie avec 114 médailles dont 48 or et 35 argent, suivie de loin par l'Ukraine avec 38 médailles dont 16 or et l'Iran avec 32 consécrations dont 15 or. Sur le plan africain, l'Algérie a pris la première place devant le Mozambique avec huit médailles dont 3 or. Les consécrations algériennes en vermeil ont été l'œuvre du sprinteurAbdelatif Baka, avec deux titres mondiaux (1500m et 800m T13), Lynda Hamri (Longueur T12) et le judoka Mouloud Noura (-60 kg). Tandis que l'unique médaille d'argent a été remportée par le sauteur Bentria Firass au Triple saut (T11), en plus d'une médaille de bronze à la Longueur.
La dernière médaille de couleur bronze est revenue au judoka Mehdi Meskine (-73kg).Avec cette moisson des jeux Mondiaux de Séoul, l'Algérie améliore ainsi, en médailles d'or, la récolte de la dernière édition en 2011 à Antalya (Turquie) qui était de huit médailles (2 or, 2 argent et 4 bronze).Les Jeux mondiaux de Séoul auront permis à l'Algérie de glaner des places supplémentaires pour les prochains jeux Paralympiques de Rio-2016, surtout en judo et athlétisme), alors que l'équipe féminine de goal-ball, nouvellement lancée, a eu un «dur, mais très bénéfique, apprentissage, face au gotha mondial de la discipline», selon le staff technique national. Il faut rappeler que l'objectif principal de la sélection féminine algérienne de goal-ball, drivée par l'entraîneur national, Mohamed Bettahrat, ex-sélectionneur des garçons, est les championnats d'Afrique des nations-2015 (hommes et dames), prévus au mois de novembre prochain, qualificatif aux jeux Paralympiques de Rio.
Un total de 991 athlètes engagés dans neuf disciplines ont pris part aux 5ès jeux Mondiaux de Séoul. Le Japon vient en tête avec 89 athlètes, suivi de la Russie (87), la Corée du Sud et la Turquie (62).
La plus faible participation était celle de la Hollande, Portugal, Pérou et Uruguay avec (un athlète seulement).
L'Algérie s'est déplacée à Séoul avec un effectif de 17 athlètes

Athlétisme : Firas Bentria, Lynda Hamri, Nacereddine Kerfas et Abdelatif Bekka.
Judo : Noura Mouloud et Belabès Mohamed Kamel (-60kg), Sid Ali Lamri (-66kg), Mehdi Meskine et Youcef Radjai (73kg), Tahar Hideb, Yacine Chekkali.
Goal-ball : Nawel Belhamiti, Yamina Belarbi, Hanane Ghedjati, Bakhta Benallou, Cherifa Bouchikhi et Saida Bourouba.

LIGA ESPAGNOLE

Le roi Messi offre le sacre au Barça


DR

LE ROI, c'est lui: Lionel Messi, buteur et souverain contre l'Atletico Madrid (1-0), a offert dimanche au FC Barcelone son 23e titre de champion d'Espagne et son premier trophée majeur depuis 2013, jetant les bases d'un possible triplé Liga-Coupe-Ligue des champions, comme en 2009. Avec 93 points à l'issue de cette 37e et avant-dernière journée, le club catalan ne peut mathématiquement plus être rejoint par le Real Madrid (2e, 89 pts).
Ce titre national, le septième en l'espace de 10 ans pour le Barça, marque la reconquête d'une équipe annoncée en fin de cycle l'été dernier mais revenue au premier plan dans le sillage d'un Messi renaissant.
Le début d'un nouveau cycle vertueux pour Barcelone? «Je ne sais pas, j'aimerais que cela soit ainsi», a répondu l'entraîneur Luis Enrique, sacré pour sa première saison sur le banc. «Il faudra mériter d'autres titres», a-t-il néanmoins prévenu. En attendant, il fallait voir la joie de Lionel Messi et de ses partenaires dimanche soir, bondissant en cercle au moment du coup de sifflet final. Clin d'oeil de l'histoire, le Barça a été sacré sur la pelouse du champion sortant, l'Atletico, qui l'avait privé de la couronne d'Espagne il y a un an jour pour jour au Camp Nou. Même sans Luis Suarez, touché aux ischio-jambiers, et même privé de deux possibles penalties en première période, le Barça ne s'est jamais affolé au stade Vicente-Calderon, à l'image d'une saison où il a brillé dans les moments-clés.
Le gardien Claudio Bravo, à la tête de la meilleure arrière-garde de Liga (19 buts encaissés), s'est montré déterminant, avec notamment une claquette splendide sur corner (8e) ou une parade sur une frappe lointaine (87e). Et Lionel Messi, fer de lance de la deuxième meilleure attaque de Liga (108 buts) derrière celle du Real (111 buts), a encore été intenable, dans la lignée d'une année 2015 qui l'aura vu revenir à un niveau supersonique, digne d'un possible cinquième Ballon d'Or l'hiver prochain. L'Argentin a dribblé, percuté, multiplié les petits ponts ou les contrôles orientés déroutants... A plusieurs reprises, il a sollicité le gardien «colchonero» Jan Oblak: frappe trop centrée (11e), tête directement sur le portier (13e), tir au-dessus du cadre (18e), coup franc excentré sur le haut de la transversale (33e)...
A l'heure de jeu, Messi a fini par trouver la faille: percée dans la surface, une-deux avec Pedro, et frappe croisée dans le petit filet opposé (65e). Il y avait là un joli symbole: si le Barça est redevenu le Barça, c'est avant tout grâce au renouveau du petit gaucher, dont le 41e but en Liga cette saison a été synonyme de titre. Certes, Ronaldo a signé un triplé contre l'Espanyol pour consolider sa première place en tête du classement des buteurs de Liga avec 45 buts. Mais ce n'est pas ce que l'histoire retiendra de ce dimanche, qui scelle une fin de saison décevante pour le Real Madrid. Et les futurs adversaires du Barça sont prévenus: Messi règne à nouveau.

R. S.

A DEUX JOURNÉES DU TOMBER DE RIDEAU DU CHAMPIONNAT NATIONAL MOBILIS LIGUE 2

LE CHAMPIONNAT DE TOUS LES PARADOXES



B. Noufel/L.J.I

Après le baisser de rideau de la 28e journée, qui offrait des rencontres directes entre les équipes relégables et celles concernées par la course au titre de champion, tout le monde s'attendait à la fin du suspense concernant la désignation des potentielles formations devant quitter la cour des grands et celles en mesure de terminer sur la plus haute marche du podium, à l'exception, peut-être, de l'ESS, qui a franchi le pas pour le sacre, et l'USMBA, qui a déjà un pied en Ligue 2 .

Malheureusement, la peur de faillir et l'enjeu, capital pour certaines confrontations, ont fait que les équipes ont opté pour la stratégie du « Catenacio «. Pour preuve, cinq rencontres se sont soldées par des scores vierges. Mais ce qui est le plus étonnant dans ce championnat de Ligue 1 Mobilis, c'est bien le nombre de clubs qui vont rétrograder, qui est passé de 8 lors de la journée précédente (27ej) à 11. En effet, hormis l'ESS, le MOB, le MCO, le CRB et l'USMH, les autres sont menacés par le purgatoire.

Un état de fait qui rend la compétition plus compliquée et paradoxale, d'autant plus que le verdict final ne sera connu que lors de l'ultime round. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les performances enregistrées au cours des dernières journées et la situation de certaines formations confirment ce paradoxe.

Ainsi, l'USMA et le MCEE ont réussi à arracher haut la main le billet pour la phase des poules en LDC, une compétition loin d'être une sinécure. Ils trouvent cependant toutes les peines du monde à confirmer cette suprématie en compétition locale. Pis encore, les gars de Soustara, champions sortants et sérieux candidats au titre de champion se trouvent plus que jamais concernés par la relégation, puisque trois points les séparent du premier relégable qui n'est autre que le Babya, son adversaire en C1.

Ces deux formations doivent sortir le grand jeu lors des deux prochaines échéances pour espérer rester parmi l'élite. Le plus surprenant est sans conteste la victoire du NAHD chez son voisin l'USMH, le seul succès de la 28e journée. D'ailleurs, beaucoup s'interrogent sur cette défaite énigmatique, l'USMH, qui a réussi à faire tomber le duo de tête, en l'occurrence le MOB à Béjaïa et l'ESS au stade Lavigerie, ayant une excellente opportunité de resserrer l'étau autour du leader, et pourquoi pas terminer en apothéose.

Le CRB, de son côté, se faisait, étriller par le MCA à Bologhine, pour aller ensuite damer le pion à la JSK à Tizi Ouzou et tenter de sortir une excellente copie ce week-end face à l'Aigle Noir, en vain. Les surprises du championnat de Ligue 1 sont nombreuses, à l'image du succès obtenu par le CSC face à l'ASMO avant de se faire accrocher à domicile par le MCA. Il faut s'attendre à ce que les deux prochaines échéances nous réservent d'autres évènements spectaculaires, surtout que toutes les rencontres seront explosives. Tous ces résultats controversés font de notre championnat le plus paradoxal, le plus indécis mais aussi le plus passionnant jusqu'au bout.

Il n'en demeure pas moins que certains résultats, en particulier lors de la phase retour, sont sujets à polémique, à l'image des rencontres JSK-MCA, MCA-CRB et USMH-NAHD (on parle d'arrangement !). Les instances de chez nous se contentent, pour leur part, de ressasser le même leitmotiv celui de l'absence de preuves.

Nassim A.

L'Entente à 90 minutes du bonheur

MAINTENANT que l'ESSétif est plus que jamais proche du sacre final du championnat 2014/2015, après avoir ramené un précieux point de chez les Belouizdadis ce qui a, d'ailleurs, permis à l'équipe de préserver l'écart de quatre points de ses principaux poursuivants, les camarades de Younès sont visiblement déterminés à remporter ce titre, le septième de l'histoire, en gagnant, bien évidemment le match de l'avant-dernière journée qui les opposera samedi prochain au stade du 08 mai 45 contre le voisin constantinois, CSC.

«On ne laissera pour rien au monde filer cette aubaine pour enrichir le palmarès personnel des joueurs et celui du club», dira avec assurance le chevronné Mourad Delhoum. Tel est l'état d'esprit partagé par l'ensemble des joueurs, staff technique et dirigeants qui comptent bien apporter de la joie à Ain Fouara au bonheur des milliers d'inconditionnels Noir et Blanc.

Les joueurs sétifiens qui ont, ainsi, le titre entre en main pourraient bénéficier de deux semaines de repos, bien mérité en cas de victoire contre le CSC et n'aurons même pas besoin de connaître le résultat des autres équipes. Ce désir ardent de terminer le championnat, avant même le déplacement à Oran (MCO), pour l'ultime rendez-vous du parcours, devrait permettre au staff technique et au collectif des joueurs de Sétif de souffler, et ce, avant de reprendre aussi le boulot le 6 juin prochain, en perspective de la préparation de la Ligue des champions d'Afrique dont la première partie est prévue le 27 juin contre l'USM Alger au stade du 08 mai 45. Du coté de la ville de Cirta, on souligne qu'en dépit de son semi-échec à domicile face au MCAlger, l'équipe ne fera certainement pas le déplacement à Ain Fouara en victime expiatoire, même si l'ambiance du groupe n'est pas vraiment au beau fixe en raison du différend qui oppose depuis un moment les supporters à leur président du club, Bentobel.

La formation des hautes plaines ne doit pas en tenir compte. Elle doit, en revanche se concentrer pleinement sur son sujet et jouer la prudence pour éviter toute mauvaise surprise, surtout qu'elle montre des signes de fatigue ces dernières semaines pour avoir disputé une cinquantaine de rencontres en une saison, toutes compétition confondues (championnat national, coupe d'Algérie, ligue Africaine des champions, coupe du monde des clubs). Mais force est d'affirmer que les Khedaïria et consorts savent bien compenser ce déficit par la volonté de vaincre et l'expérience du groupe acquise dans ce genre de circonstances. Un match à ne rater alors sous aucun prétexte.

Dj. Gherib

SONDAGE DU MEILLEUR ARBITRE ARABE

L'Algérien Haimoudi sacré pour la troisième fois

L'ANCIEN arbitre international algérien Djamel Haimoudi a remporté le prix du ''sifflet d'or'' attribué par la revue libanaise ''Al-Hadath Al-Riadhi'» au meilleur arbitre arabe de l'année 2014 et ce pour la troisième fois de suite, rapporte dimanche la presse locale. Haimoudi qui a récolté 142 points, a devancé Nawaf Choukrallah du Bahreïn, qui a eu 139 points. La troisième place du sondage est revenue à l'arbitre qatari, Abderahmane Abdou. Dans le sondage du «'drapeau d'or'', attribué au meilleur arbitre assistant, l'Algérien Abdelhak Etchiali a terminé à la troisième place, pour la deuxième fois de rang, derrière le Bahreïni Ibrahim Moubarak et le Marocain Redouane Achik. Le sondage a vu la participation de 39 arbitres arabes, en activité ou retraités, qui ont intégré les différentes commissions d'arbitres de leurs fédérations nationales ou des instances internationales. Haimoudi (45 ans) avait mis fin à sa carrière à l'issue de la dernière Coupe du monde 2014, au Brésil, où il avait eu notamment dirigé le match pour la 3e place entre le Brésil et les Pays-Bas (0-3).

CHAMPIONNAT PORTUGAIS

12e but pour Simani

POUR CETTE avant dernière journée de Liga Sagres Nani et Slimani étaient de retour dans le groupe du sporting. Si il n'y avait plus de suspense pour la troisième place, le sporting sur son terrain entendait bien montrer a son rival 4e au classement que les 15 points d'avance qui les séparent n'étaient pas galvaudés. Pourtant c'est Braga qui ouvre la marque sur penalty à la 13e avant que Silva n'égalise également sur penalty dans les arrêts de jeu de la première période. En seconde période, le Sporting de Lisbonne va dérouler marquant d'abord par Figueiredo (52′),puis par Silva qui s'offre un doublé à la 74′. Islam Slimani qui a remplacé Montero à la 58′, se signalera par une tête à la 66′ qui passe de peu à côté avant de marquer dans les arrêt de jeu, Carillo trouve le pied gauche de l'international algérien qui clôt la marque à 4 à 1 (90+4′).Brahimi qui est sorti à la 62 a concédé avec son club de Porto le nul 1-1 à Belenense, ce qui permet au Benfica d'être sacré champion du Portugal.

LIGUE 1 FRANÇAISE

Aissa Mandi rêve de champion' s league

AUTEUR de cinq buts et deux passes décisives cette saison, Aïssa Mandi pourrait rapidement venir renforcer l'OL cet été. Ancienne cible de l'ASSE, le défenseur de Reims, club qui a assuré son maintien samedi soir grâce à un succès sur Rennes, se rapprocherait fortement de l'Olympique Lyonnais.

En effet, l'actuel dauphin du Paris Saint-Germain était en contacts avancés avec Aïssa Mandi. Il rejoindrait ainsi son ancien entraîneur à Reims, Hubert Fournier. Interrogé sur son avenir début mai, le latéral algérien avait préféré botter en touche : «Mon avenir ? Je ne sais pas du tout, je n'en ai pas parlé avec le président. Ma priorité c'est de laisser le club en Ligue 1. Franchement, j'ai envie de vivre autre chose, vivre une autre aventure. Maintenant que le maintien est assuré, je vais discuter avec mon agent durant la semaine et je serai fixé sur mon avenir.

A 102 ANS, ELLE PASSE ENFIN SA THÈSE, REJETÉE PAR LES NAZIS POUR «RAISONS RACIALES»



A 102 ANS, elle sera bientôt, la plus vieille doctorante du monde. Ingeborg Rapoport a déjà tenté de soumettre sa thèse à l'université d'Hambourg. C'était en 1938, sous le IIIe Reich. Elle avait 25 ans, rapporte le Wall Street Journal. Son professeur, qui avait appartenu un temps au parti nazi, salue alors son travail sur la diphtérie, une maladie infectieuse qui provoque des décès chez les enfants en Europe et aux Etats-Unis. On l'empêche pourtant d'obtenir son doctorat. « On m'a dit que je n'étais pas autorisée à passer l'examen oral », raconte-t-elle.
L'académie évoque des « raisons raciales ». Ingeborg est née de mère juive. Ses copies sont barrées d'une bande jaune. « Mon avenir médical a été réduit à néant. C'était une honte pour la science et une honte pour l'Allemagne », commente-t-elle. Comme elle, des milliers d'étudiants juifs sont jetés hors des universités. Beaucoup meurent dans les camps.
Ingeborg fuit, seule et sans un sou, aux Etats-Unis en 1938. Elle fait une brillante carrière médicale, et prend la tête d'une clinique pédiatrique dans un hôpital de Cincinnati. « J'ai eu beaucoup de chance, et peut-être de la ténacité ». Elle rentre finalement en Allemagne de l'Est avec son mari dans les années 1950.
Il y a quelques mois, la thèse refait surface. Un ami de son fils raconte l'histoire d'Ingeborg à l'actuel doyen de l'Université d'Hambourg. La retraitée retravaille son sujet, et présente une nouvelle version de sa thèse, 77 ans après. L'oral s'est tenu le 7 mai dans le salon de la vieille dame. « Le test a été très bon », a salué le doyen. « Vu son âge, elle a été brillante ». Une cérémonie est prévue le 9 juin par l'université. « Je ne me suis jamais sentie amer, témoigne la vieille dame. J'ai été affreusement chanceuse dans toute cette histoire »

QUAND UN CHIEN ET UN RAT DEVIENNENT MEILLEURS AMIS



L'amitié est insondable. Depuis le mois d'avril, le compte Instagram osirisandriff narre l'improbable relation entre Osiris, un Berger hollandais de trois ans, et Riff Rat, un rat de trois mois. Leur propriétaire, basée à Chicago, publie régulièrement des photos et vidéos de cet amour inconditionnel.
« Osiris a été dressé pour être très doux… et pour aider à garder les bébés animaux orphelins au chaud, les coussins chauffants pouvant être mortels », précise à CBS Chicago Mickey Alice Kwapis qui travaille dans un refuge. « Depuis que nous l'avons trouvé abandonné dans un parc de stationnement il y a près de trois ans, il nous a aidés à la réhabilitation des souris, les écureuils, les ratons laveurs, les chatons et les chiots », ajoute-t-il.

MONSIEUR PROPRE EXISTE, C'EST UN ANCIEN CAMIONNEUR



MONSIEUR PROPRE était camionneur. Benoît Provencher est Québécois. Un matin, il décide de se transformer en M. Propre, l'emblème publicitaire des produits de nettoyage Procter & Gamble.
« Depuis mon enfance, je suis captivé par le personnage », raconte-t-il au journal de Montréal ce jeudi. Il s'inscrit à l'école de l'humour de Montréal, et entre dans la peau de son personnage. « J'ai subi une orthodontie et une chirurgie de la mâchoire pour avoir un sourire parfait ».
Le Drummondvillois fait tout pour ressembler au héros du nettoyage. Il se déplace à bord d'un véhicule Jeep semblable à celui de M. Propre, et change de travail. « Dans la vraie vie, je nettoie des systèmes de ventilation », poursuit-il. Benoît Provencher incarne le personnage depuis une dizaine d'années et publie des vidéos « humoristiques » sur Internet en plus de ses numéros sur scène. Un jour, il envoie une vidéo de son travail à la compagnie Proctor & Gamble. Quelques mois plus tard, il voit le vrai M. Propre réaliser les mêmes exploits que lui. « C'est peut-être un adon [une coïncidence], mais je pense que je les ai inspirés ».
Benoît Provencher a des solides muscles, et un gros cœur. Il se souvient de cette visite à un enfant malade. « Je n'avais qu'un public ce jour-là, mais je me suis dit que si j'étais devenu M. Propre juste pour faire rire cet enfant, j'étais satisfait ».

UN BÉBÉ PRÉMATURÉ, NÉ À 25 SEMAINES, SURVIT MIRACULEUSEMENT



LEWIS BROWN est un petit miraculé. Ce petit Britannique est venu au monde après avoir passé seulement 25 semaines dans le ventre de sa mère. L'enfant a dû subir 16 transfusions sanguines, de multiples opérations, et passé 24 jours sous couveuse, depuis sa naissance en novembre dernier, avant de pouvoir rejoindre ses parents. L'équipe médicale avait prévenu Nicole Gemmell, 24 ans, et son mari David Brown, 25 ans, que leur enfant n'avait que 50 % de chances de survie, indique le Daily Mirror. La mère a en effet été victime d'une pré-éclampsie (hypertension artérielle) lors de sa grossesse, entraînant un arrêt de croissance de son bébé. A sa naissance dans un hôpital de Glasgow, le petit ne pesait seulement que 530 grammes.
« Nous étions sous le choc, j'espérais que les médecins viennent nous voir pour nous dire que tout allait bien », témoigne la mère. « Il est né à 25 semaines, mais a arrêté de grandir à 22 semaines. Il aurait dû peser plus de 700 grammes mais il faisait seulement 530 grammes – je n'ai entendu parler d'un bébé aussi petit ».
Le nourrisson a pu rentrer à la maison le mois dernier en bonne santé, même s'il reste sous approvisionnement constant d'oxygène. La famille souhaite maintenant sensibiliser sur les dons de sang et espère lever des fonds pour aider les associations qui les ont soutenus, comme la fondation Ronald McDonald.

Le saviez-vous

LE REJET SOCIAL EST ÉQUIVAUT À UNE DOULEUR PHYSIQUE !



La douleur physique et le rejet font pareillement mal, en effet, les scientifiques de l'université de Michigan ont prouvé que le cerveau réagi à un sentiment de rejet de la même manière que lorsqu'il est confronté à une douleur physique. L'étude a démontré que les mêmes régions cérébrales qui s'activent en réponse à des expériences sensorielles douloureuses s'activent aussi en cas de rejet social.
Lorsque le corps éprouve une douleur physique, le cerveau libère des opioïdes chimiques, un analgésique naturel, entre les neurones pour soulager les signaux de douleur, et en cas d'un rejet social, le cerveau réagi de la même façon en libérant les mêmes opioïdes pour amortir ce sentiment d'exclusion.

LA FOURRIÈRE EMBARQUE SA VOITURE, IL SE PRÉCIPITE À BORD ET REFUSE DE DESCENDRE



SCÈNE INSOLITE vendredi après-midi au milieu de la rue Saint-Charles (XVe), à Paris, rapporte le Parisien. Au moment où la fourrière s'apprêtait à embarquer une Peugeot 205, le conducteur est sorti à toute allure d'un magasin de meuble. «J'ai foncé et j'ai eu le temps de monter dans ma voiture», explique Dominique au quotidien francilien. L'agent de la fourrière demande au sexagénaire de descendre. Le conducteur refuse, et propose de payer son PV pour pouvoir repartir. Au fil des minutes, les habitants du quartier viennent soutenir le conducteur. « Beaucoup prenaient des photos. C'était assez comique », commente Adrien, un commerçant. Dominique s'était pourtant acquitté d'un stationnement payant, mais en ce jour de marché, se garer était interdit. L'homme estime n'avoir pas vu le panneau. «C'est le même cirque tous les jours de marché», déplore un commerçant, qui dénonce de «véritables opérations d'embuscade de la fourrière Balard» au Parisien. La police finit par intervenir. La voiture est finalement tractée avec Dominique à l'intérieur et garée un peu plus loin avec un sabot.

MacBook (2015) : le portable d'un futur pas si proche

Le MacBook, sans suffixe Pro ou Air, revient ! De son prédécesseur en polycarbonate, il ne garde que le nom. Le MacBook nouveau tente de refaire le coup du premier MacBook Air : aller encore plus loin dans la portabilité, la faible consommation et la finesse, quitte à faire de sérieux compromis sur la connectique et les performances. Equipé d'un processeur Intel Core M, d'un unique port USB Type C et dénué de ventilateur, il se verrait bien en portable du futur. Mais pas sûr qu'il soit tout à fait prêt.

En 2008, Steve Jobs présentait le MacBook Air... En le sortant d'une enveloppe. L'ultraportable d'Apple se distinguait autant par sa finesse que par sa connectique très réduite et son absence de lecteur optique, peu commune à l'époque, à part sur les netbooks. Sept ans plus tard, les portables aussi sveltes sont légion, et le MacBook Air est le Mac grand public le plus vendu par Apple.

Le MacBook, c'est un peu la même histoire. Lancé il y a quelques semaines, en même temps que le nouveau MacBook Pro 13 pouces et une mise à jour des MacBook Air, il semble sonner le glas, à terme, de ces derniers. Il en reprend la finesse en l'accentuant encore, intègre un écran Retina dont les MacBook Air ne disposeront probablement jamais, et mise sur une connectique on ne peut plus minimaliste, puisqu'elle se résume à un seul et unique port.



Design et ergonomie : plus léger que l'Air retour au sommaire

Le MacBook est le premier « vrai » nouveau design d'Apple depuis 2012, soit depuis le MacBook Pro Retina. Fondamentalement, il conserve les caractéristiques du MacBook Air, notamment son côté biseauté, moins épais à l'avant qu'à l'arrière. C'est une formule qui marche puisqu'elle donne l'impression d'un portable plus fin qu'il ne l'est vraiment en son centre. La grosse différence se situe au niveau de l'optimisation de l'espace. Si les dimensions de la coque sont comparables à celles du MacBook Air 11 pouces, il est moins large, et un tout petit peu plus profond, en raison d'un ratio d'écran différent : 16/9e sur le 11 pouces, et 16/10e sur le MacBook, avec des bordures autour de l'écran nettement plus réduites. Mais surtout, l'espace encadrant le clavier est réduit au minimum : aucune bordure des côtés, comme au temps des PowerBook et iBook 12 pouces, et un espace minuscule entre le clavier et le trackpad.

Après des années d'aluminium couleur argent, le MacBook est aussi le premier portable d'Apple à réintroduire différents coloris depuis... le MacBook original, qui était disponible en blanc et en noir. Pas de couleurs flashy en revanche, puisque les tons sont ceux des iPhone et iPad : argent, gris sidéral et or. La version argent que nous avons testée est évidemment très proche de ce qu'on connaît. Les deux autres coloris, pour peu qu'on aime le côté « champagne » ou Dark Vador, permettent de se distinguer un peu.

L'autre caractéristique du MacBook, c'est évidemment sa finesse, et elle induit pas mal de compromis et de différences. La première qu'on remarque immédiatement, c'est bien entendu le clavier. Les touches sont plus fines, plus rapprochées les unes des autres, et, au passage, un peu plus larges que celles d'un MacBook Air, avec une forme concave accentuée. On perd un peu ses repères, d'autant plus que la disposition de certaines touches a changé. Les flèches du curseur gauche et droit passent en pleine taille, ce qui peut poser problème pour les détecter à l'aveuglette.

Bouton BUY : Google veut attaquer Amazon et eBay



CELA FAIT déjà plusieurs mois que la rumeur enflait. Google va bientôt ajouter un bouton "buy" aux résultats des recherches effectuées sur son moteur. Le moteur Google va ainsi se rapprocher du site marchand, du moins sur mobiles pour un premier temps. Nous vous en parlions déjà il y a six mois de cela. Cela semble se préciser maintenant. Prochainement, d'ici vraisemblablement quelques semaines, lorsque vous effectuerez sur votre mobile des recherches depuis le moteur de recherche Google, vous verrez apparaitre un bouton « buy » (acheter). Un changement drastique dans la philosophie du roi des moteurs de recherche.

Le bouton « buy » de Google bientôt sur les mobiles

Dans un premier temps, cet ajout sur les résultats des recherches effectuées depuis le moteur Google ne concernera que les mobiles. En effet, les recherches depuis les PC ne seront pas concernées. De toute manière, les recherches effectuées depuis les mobiles sont maintenant bien plus nombreuses que celles réalisées depuis des PC. Jusqu'à présent, quand vous vouliez acheter des produits trouvés dans le moteur de recherche, Google vous redirigeait vers les pages de sites marchands. Cette fois, avec ce bouton « buy », il sera possible d'effectuer des achats d'un clic directement depuis la page de résultats de Google. Ces boutons se verront aussi dans les Google Adds affichées au-dessus des résultats de recherches.

Google va ainsi concurrencer Amazon et eBay

Dans une certaine mesure, en plaçant ainsi ces boutons d'achat direct dans ses pages de résultats de recherches, Google va sortir du cadre du simple moteur de recherche et se rapprocher de celui du site marchand. Il se placera alors dans une sorte de concurrence directe face aux leaders des sites marchands que sont Amazon et eBay. Il est à noter que cette perspective n'est pas particulièrement vue d'un bon œil par les distributeurs de produits vendus par Google. En effet, avec ce système d'achat depuis la page même de Google, les sites des distributeurs verront immanquablement baisser leur trafic et le manque à gagner pourrait être important.

Nous verrons prochainement comment sera accueillie cette évolution de Google.

Linux 4.1 améliore l'autonomie des PC portables à puce Intel

TOUJOURS en développement, le nouveau noyau Linux 4.1 montre déjà des performances prometteuses. Selon les tests réalisés par Phoronix, il serait moins énergivore que la version précédente, en particulier lorsqu'il est associé avec des processeurs Intel.

Bonne nouvelle pour ceux d'entre vous qui utilisent un ordinateur portable équipé d'un processeur Intel. Phoronix a réalisé toute une batterie de tests, qui confirment les constatations d'un développeur de Red Hat selon lequel le nouveau noyau Linux 4.1 en cours de finalisation consomme moins d'électricité que son aîné, avec un gain très sensible pour l'autonomie et le porte-monnaie.

Ainsi d'après les tests réalisés sous Ubuntu à partir d'un Asus Zenbook équipé d'un processeur Intel Core i7 Haswell, l'ultrabook consommerait environ 7 % d'énergie en moins avec Linux 4.1, ce qui permettrait de gagner entre deux et quatre heures de batterie. À titre d'exemple, un encodage sous LAME MP3 encoder est réalisé avec une consommation moyenne de 20,1 Watts contre 21,5 Watts sous Linux 4.0.



Phoronix dit ne pas savoir exactement à quoi sont dus ces gains en énergie, mais note que de nombreux changements sont apportés au noyau par Linux 4.1, avec y compris des améliorations aux drivers Linux. Pour certaines applications, la consommation d'énergie ne change pas, en revanche les performances (comme le framerate) sont améliorées à consommation constante.

LE FORMAT ULTRA HD BLU-RAY EST PRÊT



La Blu-ray Disc Association vient d'annoncer que le format Ultra HD Blu-ray était finalisé. Avec lui, les disques Blu-ray pourront contenir jusqu'à 100 Go de données et proposer ainsi des vidéos en qualité Ultra HD.

Même si le développement du streaming tend à reléguer les supports matériels à l'arrière-plan, tout le monde n'a pas encore un accès Internet au débit suffisant pour regarder des contenus 4K (en qualité Ultra HD) sur son téléviseur. En France, il s'agit même d'une petite minorité. Les industriels continuent donc de se pencher sur les nouveaux formats qui envahiront bientôt les rayons de nos supermarchés, un peu plus de 10 ans après la sortie des premiers Blu-Ray. La Blu-ray Disc Association (BDA) a ainsi annoncé mardi 12 mai la finalisation du nouveau format Ultra HD Blu-ray, qui sera proposé à partir de cet été sous licence aux constructeurs et offrira jusqu'à 100 Go de stockage en double-couche, contre 50 Go pour les Blu-Ray actuels.

Prévus pour les téléviseurs 4K, les disques Ultra-HD Blu-ray pourront bien sûr contenir des vidéos Ultra HD (jusqu'à 3840 x 2160 pixels) mais les améliorations ne s'arrêtent pas là. Les vidéos offriront une palette plus large de couleurs avec les standards P3 (Digital Cinema) ou BT.2020 de l'EBU (Union européenne de radio-télévision), un mode HDR (High Dynamic Range) pour offrir une meilleure étendue des contrastes grâce à un encodage des échantillons qui passe du 8 bits au 10 bits et enfin une fluidité accrue avec un nombre d'images par seconde (frame rate, en anglais) qui pourra monter à 60. Le tout sera désormais encodé en H.265 (HEVC).

Au niveau du son, les Ultra HD Blu-ray proposeront notamment le Dolby Atmos, le DTS:X et le AURO-3D, avec les codecs habituels (Dolby TrueHD, DTS-HD Master Audio et PCM). Enfin, les Ultra-HD Blu-ray pourront être numérisés sur des serveurs de stockage, en toute sécurité (notamment du point de vue du droit d'auteur des studios), par un système de gestion numérique des droits (DRM pour digital rights management, en anglais) appelé « digital bridge ». Les disques ainsi numérisés pourront être regardés sans avoir à l'insérer dans le lecteur à chaque visionnage. En revanche, rien n'est prévu pour permettre la 3D en 4K, faute de place disponible sur les disques. Tous les lecteurs Ultra-HD Blu-ray devront être rétrocompatibles avec les Blu-Ray traditionnels.

Questions ?
Réponses !

DANS QUEL CAS UN VACCIN PEUT-IL ÊTRE CONTRINDIQUÉ ?



L'allergie à un vaccin existe même si elle reste relativement rare. Elle s'explique la plupart du temps par une intolérance à l'un des composants du vaccin. Explications.

Les allergies aux vaccins

Certains vaccins, comme celui de la grippe ou de la fièvre jaune, sont fabriqués en cultivant le virus sur un œuf de poule embryonné. Le milieu de culture est donc susceptible de contaminer le vaccin. C'est pourquoi les sujets allergiques aux protéines de l'œuf devront les éviter. De la même façon, certains vaccins contiennent des traces d'antibiotiques. Dans ce cas, il est plus difficile de déterminer à l'avance la réaction allergique.

Les personnes immunodéprimées

Un vaccin peut également être contrindiqué pour raison de santé. Par exemple, un patient immunodéprimé pourrait développer une forme grave de rougeole s'il recevait le vaccin contre cette pathologie. De manière générale, ces malades ne doivent pas recourir à la vaccination en raison des complications éventuelles.

Des vignobles qui contribuent au retour des papillons

Dans l'État de Washington, des vignes dans lesquelles les pesticides ont été réduits voient une augmentation du nombre de papillons. Un effet inattendu et appréciable lié à la restauration de l'habitat.



La faune de papillons de la région du centre et du sud de l'État de Washington se caractérise par des espèces adaptées aux étés chauds et secs et aux hivers froids. Mais cet écosystème s'est réduit à cause du développement de l'agriculture extensive. Une cinquantaine d'espèces de papillons sont ainsi en déclin à cause de la perte et de la fragmentation de leur habitat.
La viticulture qui représente une industrie agricole majeure dans cette région a récemment amorcé une transition vers une gestion durable des pesticides. Pour contrôler les espèces de ravageurs nuisibles aux cultures, les exploitants s'orientent vers la restauration de l'habitat, avec des plantes natives qui favorisent les populations d'arthropodes bénéfiques : prédateurs et parasitoïdes. Pour ce faire, ils plantent des buissons près des vignes, avec des espèces végétales qui ont tendance à attirer les « bons insectes », comme les guêpes parasites qui se nourrissent sur des insectes nuisibles. Cette méthode est testée dans l'État de Washington où les vignes font face à moins de nuisibles, et utilisent moins de pesticides, que les vignobles d'autres États comme la Californie.
Dans une étude parue dans Journal of Insect Conservation, des chercheurs de l'université de l'État de Washington ont suivi les populations de papillons en 2012-2013 dans des vignobles de quatre régions viticoles.

Quatre fois plus de papillons dans les vignobles « amis » des insectes

Les chercheurs ont comptabilisé 29 espèces différentes dans les vignobles où l'habitat des papillons était favorisé, contre seulement 9 dans les vignobles conventionnels. En moyenne, ils ont compté 20 papillons dans les vignobles « amis des papillons » et 5 dans les autres, et deux fois plus d'espèces dans les premiers (5,62 en moyenne) que chez les seconds (2,75 en moyenne). Les stratégies visant à restaurer des habitats et des plantes natives en réduisant les pesticides dans ces vignobles auraient donc des effets bénéfiques sur le nombre et la diversité des papillons.
Pourtant, l'augmentation des papillons n'était pas l'objectif ; les exploitants voulaient surtout réduire l'usage de pesticides. De plus, l'augmentation du nombre de papillons n'est pas directement bénéfique aux vignes, car les papillons ne mangent pas de nuisibles et n'ont pas d'intérêt économique direct. Cependant, ils peuvent être la preuve d'un écosystème en bonne santé et présenter un intérêt esthétique et commercial.
Comme l'explique David James, auteur de cette étude, l'industrie viticole a pour particularité d'accueillir du public dans ses propriétés pour faire découvrir ses produits. Avoir des papillons qui volent autour des vignes peut représenter un intérêt touristique et une attraction pour les visiteurs, d'autant plus que les consommateurs sont sensibles aux questions touchant les pesticides.

Fragmentation des écosystèmes : les effets seront pires que prévu

LA FRAGMENTATION d'un écosystème naturel consiste en la division du paysage (bois, plaines, forêts…) en lieux plus petits et isolés, séparés par des paysages transformés par l'Homme (champs agricoles, villes, canaux, etc.). Une étude à grande échelle révèle que ce processus est une véritable bombe à retardement : la division des habitats naturels aura des effets négatifs à long terme non seulement sur la biodiversité des écosystèmes mais aussi sur leur fonctionnement. Contrairement à ce que pensaient les biologistes jusqu'à maintenant, les conséquences les plus visibles des fragmentations en cours ne seront détectables que dans 15 à 20 ans…
Pour cette étude de grande envergure, une équipe internationale a d'abord analysé l'évolution du couvert forestier terrestre en se basant sur des données satellitaires mondiales. Cette équipe est composée d'une trentaine de scientifiques issus de sept pays (France, États-Unis, Canada, Brésil…) et menés par un consortium international de chercheurs, comprenant Jean Clobert de la Station d'écologie expérimentale du CNRS à Moulis (Ariège).
Leurs résultats sont alarmants : ils révèlent que dans plus de 70 % des cas, où que l'on soit dans la forêt, la lisière (limite entre deux milieux, par exemple entre une forêt et une prairie, une clairière, une plage…) se situe à moins d'un kilomètre. La lisière présente des conditions microclimatiques et écologiques particulières et parfois des micro-habitats spécifiques, favorables ou au contraire défavorables aux espèces des milieux adjacents. Elle est



pour cette raison, soumise à une dynamique écopaysagère propre. On parle d'« effet-lisière » (ou « effet-bordure ») qui induit tout un ensemble d'effets négatifs notamment sur les espèces originelles dont le nombre peut chuter à la faveur, entre autres, de l'arrivée d'espèces envahissantes.

Réduction de la biodiversité de 13 à 75 %

L'équipe a ensuite étudié les données recueillies de 10 expériences de fragmentations à long terme, dont certaines sont en cours depuis plus de 35 ans. Celles-ci sont menées sur des espaces grandeur nature sur divers types d'écosystèmes (forêts, plaines…). Les chercheurs se sont surtout intéressés à l'évolution du nombre d'espèces vivant sur ces parcelles au fil des années. Là encore, le constat est inquiétant. La fragmentation, notamment due à la déforestation dans les régions tempérées et tropicales, réduit la biodiversité de 13 à 75 % et détériore des fonctions clés des écosystèmes comme le recyclage de la matière organique.
Les effets sont plus marqués dans les fragments les plus petits et les plus isolés et s'amplifient avec le temps. « Plus que jamais, il est urgent d'adopter des mesures de conservation et de restauration des milieux naturels confrontés à la fragmentation. Cela est crucial pour endiguer les problématiques d'extinctions d'espèces et maintenir le bon fonctionnement des écosystèmes », insiste Jean Clobert, directeur de la Station d'écologie expérimentale du CNRS à Moulis.
Afin de déterminer plus rapidement les causes des effets à long terme de la fragmentation (en 2-3 ans contre 15 à 20 ans) et d'étudier l'interaction entre fragmentation et réchauffement climatique, les chercheurs préconisent l'utilisation de modèles de fragmentations plus petits que les expérimentations grandeur nature. Le modèle « Métatron », développé par l'équipe de Jean Clobert sur la Station d'écologie du CNRS à Moulis, fera partie des outils expérimentaux choisis pour prévoir ces effets à long terme.

19.05 : Forever



Série avec Ioan Gruffudd, Judd Hirsch…
Colin Cavendisn, un aristocrate anglais, est retrouvé mort dans une allée de Central Park. Henry comprend très vite qu'il s'agit d'un imposteur et cherche à découvrir sa réelle identité. Les enquêteurs apprennent qu'il était sur le point de se marier avec Emily Sontag, la fille d'un homme d'affaires spécialisé dans le textile. Au fil de leurs recherches, ils découvrent qu'il avait monté une arnaque avec une autre jeune femme.

20.00 : Deux jours, une nuit



Drame avec Marion Cotillard, Fabrizio Rongione…
Deux jours, une nuit Sandra, ouvrière, est abattue. Elle a appris quelques jours auparavant que le patron de son entreprise, monsieur Dumont, avait fait voter ses collègues : ceux-ci obtiendrait une prime qui serait conditionnée par le licenciement de Sandra. La jeune femme, qui sort d'une dépression, parvient, grâce à une collègue, à obtenir un nouveau vote. Mais il lui faut les convaincre un par un et le premier vote n'avait pas joué en sa faveur.

19.55 : The Island : seuls au monde - Episode 1



DIVERTISSEMENT
The Island : seuls au monde - Episode 1 Treize hommes, âgés de 24 à 71 ans, et dépourvus de toutes notions de survie ont accepté de participer à une expérience étonnante. Pendant un mois, ils devront se débrouiller seuls sur une île perdue dans le Pacifique. Ici, pas d'élimination ou de gain à la clé. La seule motivation des participants est le dépassement de soi. Totalement livrés à eux-mêmes, ils se filment seuls et ne comptent que sur leur sens de la débrouille pour trouver à boire, se ...

19.55 : Secrets d'histoire



Culture Infos
Louis XVI, l'inconnu de Versailles L'animateur s'intéresse à la personnalité du roi Louis XVI, déchu par la Révolution et guillotiné le 21 janvier 1793. Cet homme cultivé, passionné par les progrès techniques de son temps, fut impuissant face au déficit colossal de son pays. Louis XVI fut le dernier souverain à habiter le château de Versailles, où il organisa le premier vol de montgolfière, lança l'expédition de Lapérouse et offrit à son épouse Marie-Antoinette le bel écrin du Petit Trianon. ...

19.50 : Plus belle la vie



Série avec Patrice Juiff, Stéphane Henon…
Esteban est convaincu que l'ancien docker Aziz, qui vit désormais en Tunisie, a supprimé son filleul de cœur, Nassim. Il décide de s'y rendre pour venger son protégé. Par amitié, Boher accepte de l'accompagner. Les deux hommes partent avec leurs épouses, prétextant quelques jours de vacances. Mais sur place, ils apprennent qu'Aziz serait... décédé il y a sept ans. Leur enquête se corse lorsqu'ils réalisent que des hommes sont à leurs trousses.

20.00 : La vallée des mensonges



TÉLÉFILM DE SUSPENSE - France (2014)
La vallée des mensonges Laura Fanton, une jeune chef parisienne, revient dans ses Cévennes natales pour transformer sa maison de famille, Les Magnans, en une maison d'hôtes. Un drame a forcé Laura à précipiter son retour et la mise en route de son projet : Cassandra, une amie d'enfance, a été retrouvée morte dans la cave des Magnans. L'installation de la jeune femme est jalonnée d'événements étranges au sein de la grande bâtisse. Mais elle peut compter sur le soutien de Vincent, un garde-...

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbs@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

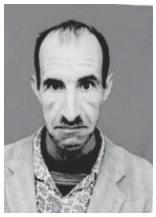
Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.

Tél. : 0781509853
CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

AVIS DE RECHERCHE



Liyani Ibrahim (malade mental 100 %), né en 1956 à Tizi Ouzou, habitant à Kouba, disparu le 29 mars 2015, et n'a donné aucun signe.
Toute personne l'ayant vu, prière de contacter sa famille au (0771) 94.93.28 ou le commissariat le plus proche.

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

Vend

Vends dans W. d'Alger, Bordj-El Bahri, prés de l'ex-Enita, lotissement calme, terrains avec acte de 528+304 m2

Tél : (0773).55.80.85

VEND

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée cité des Annassers 02 Kouba

N° Tél. : (0778) 20.51.20

Vente

appartement F5 105 m2 à Blida, Bougara cité Dallas

Tel : 0770.38.63.39

VEND

Vent et Réparation + pièces de rechange Motos

Tél : (0554).71.80.54

VEND

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

Tel : 0550.70.58.78

ACHAT

Achat chaudièrres , meubles usées et materiels d'occasion.

Tél : 0770 34 29 73

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Location

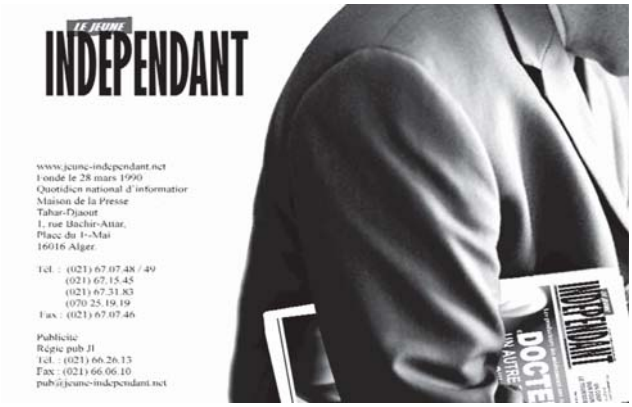
Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Comment éviter les mauvaises odeurs corporelles



Parfois, malgré une hygiène corporelle stricte, il arrive, pour différentes raisons (dérèglement hormonal, chaleur excessive, prise de médicaments...) que des odeurs corporelles désagréables se dégagent. Pour s'en débarrasser et surtout les éviter, voici quelques règles simples à adopter au quotidien, dont :

Se laver fréquemment: Contre les mauvaises odeurs, rien de mieux que l'eau pour nettoyer le corps, éliminer les bactéries et surtout éviter l'excès de sudation, la transpiration étant majoritairement responsable des mauvaises odeurs.

Laver fréquemment les vêtements car les fibres retiennent les bactéries, qui au contact d'un corps en sueur, dégagent des odeurs nauséabondes.

Eviter les aliments excessivement épicés qui augmentent ostensiblement la température corporelle et provoquent la sudation.

Consommer avec modération l'ail et l'oignon, riche en soufre, responsables d'une transpiration malodorante.

Arrêter de fumer. Le tabac avec ses composants toxiques, en plus de nuire à l'organisme, provoque la mauvaise haleine ainsi que de très fortes odeurs corporelles.



Comment accélérer la pousse des cheveux ?

Un sujet qui revient assez souvent chez les femmes : ***comment accélérer la pousse des cheveux ?***

On rêve toute d'avoir une superbe chevelure longue nous allons donc voir ensembles quelque solutions NATURELLES (oui oui, si on veut de beaux cheveux on bannit le chimique!) pour aider nos cheveux à pousser.

L'huile de ricin

Elle est connue pour stimuler la repousse des cheveux et même de les épaissir. Du coup, on peut en passer un peu sur le cuir chevelu, au plus près des racines. ça ne peut pas faire de mal… à condition de ne pas tartiner, bien sûr !

Autrement, il y a d'autres huiles avec des propriétés similaires qu'on peut utiliser en alternance : huile de coco, huile de cobra.. Et même certaines HE qu'on peut ajouter (quelques gouttes, pas plus !) pour renforcer le côté stimulant pour la pousse : romarin, c'est très bien pour ça.

Le massage du cuir chevelu

Pour compléter l'utilisation de huile, c'est génial. ça détend et surtout, ça stimule la circulation sanguine, ce qui est important pour irriguer les racines et donc les stimuler à fabriquer du bon cheveu robuste.

Le lavage du cuir chevelu

Oui, c'est important, car pour que les cheveux poussent correctement, il faut veiller à ne pas avoir le cuir chevelu encrassé, ni les pores bouchés, car ça peut provoquer une chute accrue ou la repousse de cheveux moins épais. Et si on applique de l'huile de ricin régulièrement, c'est un truc à bien observer. Du coup, pour éviter les problèmes, on peut laver deux fois par semaine et exfolier son cuir chevelu une fois par mois.

L'hydratation

Interne comme externe, elle est essentielle!

Les compléments alimentaires

Les vitamines qu'ils apportent en interne peuvent être un bon petit plus pour stimuler la pousse de cheveux en bonne santé, mais bien entendu, je n'aurai de cesse de répéter que ça ne remplace pas une bonne hygiène de vie et alimentation variée.

L'intervention d'un professionnel

Si vraiment le volume de la chevelure a considérablement diminué, ou qu'il y a des spots complètement chauve, il est plus sage de consulter un dermato pour voir s'il n'y a pas de plus ample analyse à faire pour voir si on n'est pas carencée en quelque chose.

La patience

Oui, c'est l'élément primordial dans l'affaire, comme d'hab dès qu'on parle de cheveux et de pousse ! Il se passera donc bien 3 à 6 mois après la fin de la chute pour revoir une repousse significative. Donc…. PATIENCE et PERSÉVÉRANCE, les filles !

LES ALIMENTS LES PLUS RICHES EN ANTIOXYDANTS



Les antioxydants sont des molécules capables de diminuer ou d'empêcher l'oxydation d'autres substances chimiques.

Les aliments les plus riches en antioxydants, malgré tout, de larges déficits en antioxydants peuvent être à l'origine de nombreux troubles ou maladies.

Les aliments les plus riches en antioxydants sont :

- Avocats
- Oranges
- Raisins noirs
- Poivrons rouges
- Cerises
- Fraises
- Framboises
- épinards crus
- Prunes
- Pruneaux
- Raisins secs
- Mures
- Ail
- Betteraves

TRAITEMENTS NATURELS ANÉMIE : LES BIENFAITS DES PLANTES



En termes simples, l'anémie est la diminution du nombre de globules rouges dans le sang et peut varier d'une simple anémie bénigne à une forme beaucoup plus compliquée qui nécessite l'hospitalisation. Elle se traduit souvent par une pâleur, une fatigue chronique, des vertiges, une faiblesse générale... Si des médicaments sont disponibles pour venir à bout de ce problème de santé, il est aussi possible de la traiter avec des remèdes maison.

Parmi les plantes médicinales capables de guérir l'anémie et ses symptômes, il y a la schizandra, le ginseng, l'orpin rose et l'éleuthérocoque dont l'action soulage les nausées et les vertiges.

Il est aussi possible d'utiliser l'acérola, très riche en vitamine C, en tisane.

Parmi les autres plantes recommandées, on trouve le théier, le guarana et le maté, consommer en tisane ou sous forme de gélule.

En cas d'asthénie (affaiblissement de l'organisme, fatigue physique), il est possible de l'huile essentielle de menthe. Attention toutefois de ne pas en prodiguer aux femmes enceintes.

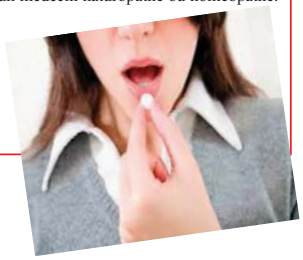
Paracétamol :

Les alternatives naturelles

Douleurs aiguës et fièvres : il n'existe malheureusement pas d'alternative naturelle d'usage aussi facile et d'efficacité autant garantie que les simples cachets de paracétamol ou d'antalgiques de type AINS pour traiter douleurs aiguës.

Les massages, l'application de chaud ou de froid, peuvent être d'une grande aide, à condition d'en avoir l'expérience. Pour les maux de dents, un clou de girofle malaxé ou de l'huile essentielle de girofle mélangée avec un peu d'huile peuvent calmer la douleur en attendant de se rendre chez le dentiste. Pour la fièvre, la tisane de reine des prés, si elle est de bonne qualité, peut donner de bons résultats car elle contient un précurseur de l'aspirine (mais il faut bien surveiller la température, car toute fièvre supérieure à 39° peut avoir des conséquences graves).

Douleurs chroniques : pour soulager les douleurs chroniques (arthrose, rhumatismes, maux de têtes ou migraines répétés...), il existe des solutions diététiques et thérapeutiques (mélanges de plantes spéciales rhumatismes, baumes aux huiles essentielles, massages, kinésithérapie, hydrothérapie, acupuncture, ostéopathie…). Mais si on veut passer aux médecines naturelles, c'est toute la prise en charge médicale qu'il faut revoir, avec un médecin naturopathe ou homéopathe.



Pain à l'anis et graines de sésame

Ingrédients :

- 250 g de farine dure.
- 250 g de farine tendre.
- 15 g de levure de boulanger.
- 30 g de beurre fondue.
- 1 cuillère à soupe de sucre.
- 1 cuillère à soupe d'anis vert.
- 2 cuillères à soupe de graines de sésame.
- Un jaune d'œuf.
- Eau tiède pour ramasser.
- Sel.
- Un œuf pour la dorure.

Préparation :

- Dans un saladier verser les farines, la levure, le sucre, le sel, le jaune d'œuf, le beurre fondu, les graines de sésame, l'anis vert et l'eau tiède.



- Malaxer au bout de doigts jusqu'à l'obtention d'une boule homogène.
- Pétrir à la main pendant 15 minutes et laisser reposer 15 minutes.
- Après façonner la pâte en petites boules.
- Prenez une boule, l'aplatir et la décorer à l'aide d'un ciseau et ainsi de suite pour les autres boules.
- Couvrir le pain et laisser lever.
- Badigeonner d'œuf et cuire au four préchauffé à 180 °C pendant 20 à 25 minutes.

Soupe de pomme de terre et moutarde

Ingrédients:

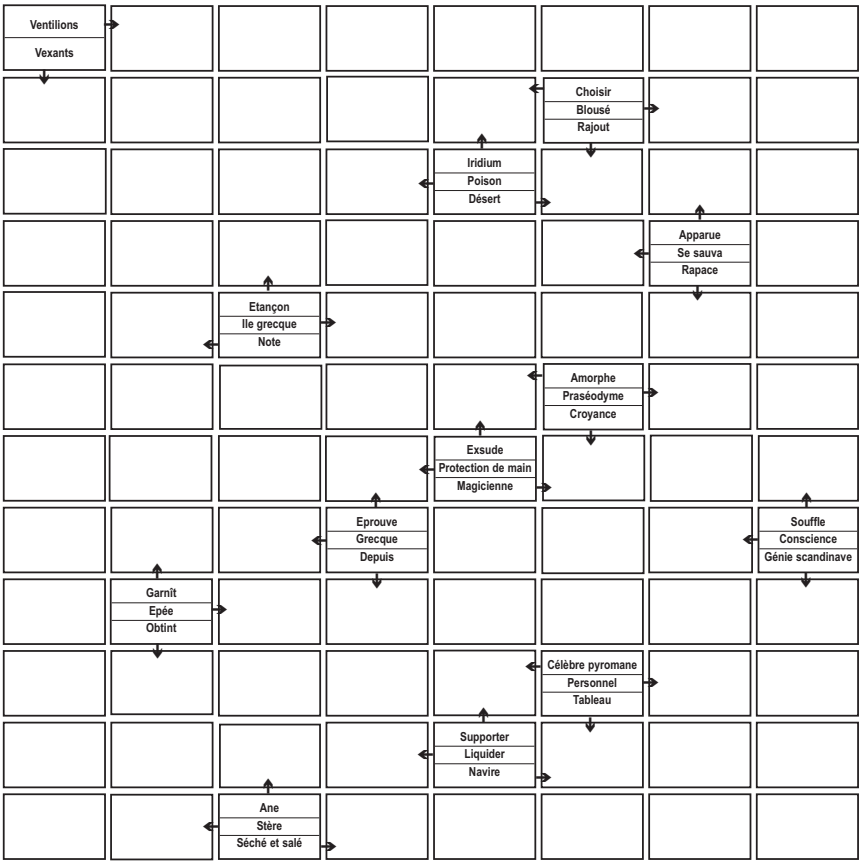
- 1 oignon.
- 500 g de pomme de terre coupés en petits morceaux.
- 1 c à c de moutarde.
- 1 c à s de beurre.
- Sel, gingembre, cumin, piment doux.
- 1 litre et 1/4 d'eau.
- Un petit bouquet de persil et coriandre.

Préparation:

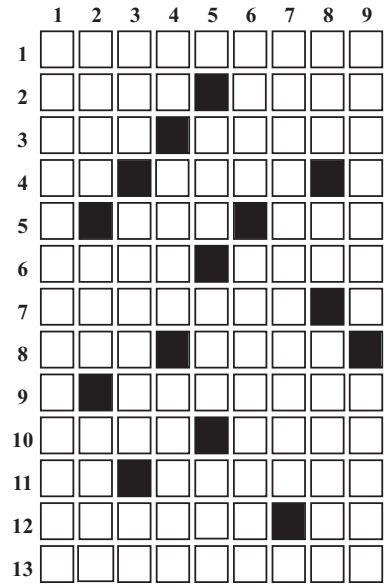
- Dans une marmite faire fondre le beurre, ajouter l'oignon et faire les suer quelques minutes.
- Ajouter les pommes de terre, la moutarde, le gingembre, le cumin, le sel, le piment doux et le bouquet de persil et coriandre et mouiller à l'eau.
- Laisser cuire pendant 30 minutes.
- Retirer le bouquet de persil et coriandre puis mixer l'ensemble afin d'obtenir une soupe fine et onctueuse.
- Porter à ébullition pendant 2 minutes.
- Servir Chaude.



Mots fléchés n° 1438



Mots croisés 9/13 n° 1438



HORIZONTALEMENT

1. Remettre sur la bonne voie - 2. Coureur australien - Gardienne des suffrages - 3. Manière de voir - Première période du secondaire - 4. Ancienne unité - Quantité de papier - 5. Réservoir à lait - Elimine - 6. Mini-vampire - Logé - 7. De requin ou d'avion - 8. Comme ça - Formulas - 9. Evasées - 10. Qui n'a demandé aucun effort - Vitesse de navire - 11. Pour montrer - Ensemble routier - 12. Apparitions - Pour un mec - 13. Lascive.

VERTICALEMENT

1. Qui ravagent - 2. Bouleversés - Auxiliaire conjugué - Masse glacée - 3. Accessoire du golfeur - Butin de butineur - Pour dans - 4. Il murmure dans son lit - Air - Sombres - 5. Grand nombre - Il doit tourner rond - Il récolte les fruits de la campagne - 6. Médité - Femme de noble - 7. Telle une tenue légère et fleurie - 8. Grande école - Contraintes - Palais de sultan - 9. Demeurées - Privée d'amis.

SOLUTION N° 1437

Horizontalement

REFLECHIT
ECOULE - RE
MUR - ALIAS
ORGANES - T
NIEE - ROUE
TE - RAILS -
E - FIN - EUH
PAIENS - RI
EV - NETTES
NAT - EAU - S
TRANSFERE
EIRE - FUIE
SEIZE - RAS

Verticalement

REMONTE-PENTES
ECURIE - AVARIE
FORGE - FI - TARI
LU - AERIEN - NEZ
ELAN - ANNEES - E
CELERI - STAFF - H - ISOLE - TUEUR
IRA - USURE - RIA
TESTE - HISSEES

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1437

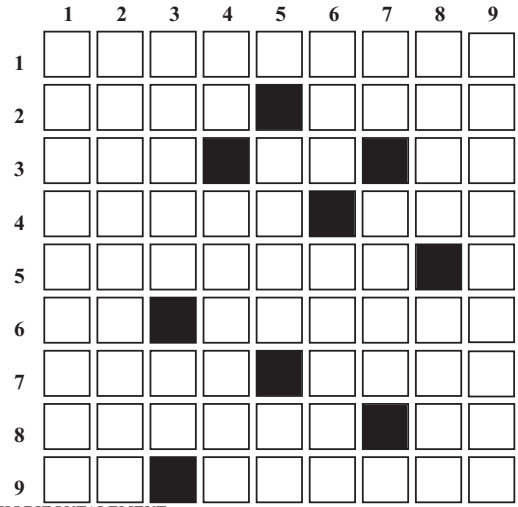
Horizontalement

- PALLIER
MALI - OTE
IRENE - AN
SA - GNOLE
ADRETS - S
NEO - ASA -
TRUC - AVE
HASES - ET
R - STUPRE
OSE - ROTI
PU - SERIN
ERNE - TET

Verticalement

- MISANTHROPE
PARADERA - SUR
ALE - ROUSSE - N
LINGE - CET - SE
L - ENTA - SURE -
IO - OSSA - PORT
ETAL - AVERTIE
RENES - ETEINT

Mots croisés 9/9 n° 1438



HORIZONTALEMENT

1. Fracasser - 2. Produit de volcan - Vague - 3. Principe de vie - Symbole chimique - Opus - 4. Machine hydraulique - Existence - 5. Jambière en cuir - 6. Sert à appeler - Poisson - 7. Lac des Etats-Unis - Entendre - 8. Racontai - Note du chef - 9. Titane - Localises.

VERTICALEMENT

1. Cessent de fonctionner - 2.Curerai la cheminée - 3. Reconnu - Fin d'infinitif - 4. Démonstratif - Cirés - 5. Brosse - Unau - 6. Aéroplane - Rectiligne - 7. Dieu du Nil - Expérience - 8. Confusion - Région du foie - 9. Ressasseras.

SOLUTION N° 1437

Horizontalement

CREATURES
HANTERENT
OMET - ETRE
PERRE - SOL
ENGINS - LE
REIS - ANE -
- RETENU - O
PA - ANGLET
TISSA - SUA

Verticalement

CHOPER - PT
RAMENERAI
ENERGIE - S
ATTRISTAS
TE - EN - ENA
URE - SANG -
RETS - NULS
ENROLE - EU
STELE - OTA

SODUKU 167

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

			3		6			
5	7						4	
1				4		9		
7		8	6		9	3		
	6						5	
		1			2			4
			2	9		4		
	9	7					2	8
					4			



SOLUTIONS

7	5	2	9	8	3	1	6	4
9	6	4	1	2	5	7	8	3
3	1	8	6	7	4	5	2	9
8	3	6	7	4	1	2	9	5
4	9	1	5	6	2	3	7	8
5	2	7	8	3	9	6	4	1
2	4	9	3	5	7	8	1	6
6	7	5	4	1	8	9	3	2
1	8	3	2	9	6	4	5	7

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
LA WILLAYA DE LAGHOUAT
DIRECTION DE L'URBANISME ET D'ARCHITECTUR ET DE LA CONSTRUCTION
ROUTE DE DJELFA- LAGHOUAT
NUMERO D'INDENTIFICATION FISCAL -NIF N° : 099803019005331

AVIS D'APPEL D'OFFRE RESTREINT
N°: 68 /2015

La direction de l'urbanisme et la construction de la wilaya de laghouat lance un avis d'appel d'offre restreint pour la réalisation des travaux comme suit :

- LA REALISATION DES TRAVAUX D'ASSAINAISSEMENT POS POLE UNIVERSITAIRE AFLOU ZONE B - 2ème TRANCHE-
- LA REALISATION DES TRAVAUX D'AEP POS POLE UNIVERSITAIRE AFLOU ZONE B -2ème TRANCHE-

Les entreprises qualifie en catégorie 03 et plus activité d'hydraulique principal peuvent retirer les cahiers des charges, auprès de le BUREAU D'ETUDE – URBATIA – CITE OASIS NORD - LAGHOUAT. CONTRE PAIEMENT DE 1000.00DA Les soumissions doivent déposer les plis à la DIRECTION DE L'URBANISME et D'ARCHITECTUR ET DE LA CONSTRUCTION route de Djelfa Laghouat, dans deux enveloppes (enveloppe contenant l'offre technique l'autre enveloppe contenant l'offre financière cachetées), l'enveloppe extérieur doit être anonyme et ne porte que la mention « Soumission a ne pas ouvrir ».

➢ (-LA REALISATION DES TRAVAUX)

-** Le dernier délai de dépôt des offres est fixé au 21 eme jour à partir de la première Parution dans la presse et BOMOP du présent avis a 14 : 00 h

➢ N.B. : les entreprises peuvent soumissionner dans les 02 lots et ne bénéficier de 02 lots avec des moyens de matériel et moyen humaine de chaque lot pour le bénéficier.

L'offre Technique Contenant Les Pièces Suivantes :

1. Déclaration à souscrire
2. Extrait de rôle apuré ou avec calendrier.
3. Mise à jour (CNAS ET CASNOS, CACOBATPH)2015
4. La copie de registre du commerce
5. Attestation de certificat qualification
6. Casier judiciaire du gérant valide -
7. Références professionnelles
8. Copie bilans fiscales des 03 dernières années.
9. Liste des moyens humains- DAS 2014 au moins+ les attestations d'affiliations pour les cadres
10. Planning de réalisation.
11. Certificat de dépôt des bilans sociaux (SARL -EURL- SNC-SPA.) --
12. Déclaration de probité-model joint-
13. le statut pour les sociétés
14. Numéro d'indentification fiscal-nif-
15. Le cahier des charges renseigner et signer par l'entreprise.
16. le statut pour les sociétés

*L'offre Financière Contenant Les Pièces Suivantes :

1. Lettre de Soumission
2. Devis Quantitatif Et Estimatif
3. Bordereau des Prix Unitaires

Les entreprises soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant 111 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

*Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des offres qui aura lieu (à 14 :30) le jour de la date limite de dépôt des offres au siège de la DUAC, si ce jour correspond à une journée de repos, cette séance sera reporter au premier jour ouvrable

Le Jeune Indépendant **du 19/05/2015 / ANEP N° 325 616**

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya de B.B.Arerridj
Daira de Medjana
Commune d'El – Achir
NIF 0985 340 790 80018

Avis d'adjudication

Le président de l'APC d'el achir lance un avis d'adjudication pour la location des droits d'abattage et des droits de places et de stationnement pour une durée d'une année.

La mise à prix annuelle est fixe comme suite :

- **Droit d'abattage 912.000.00 DA.**
- **Droit de place et de stationnement..... 176.000.00 DA.**

Toute personne Intéressée par cette adjudication est invitée à se rapprocher au siège de l'APC bureau des marchés, Pour retirer le cahier des charges en contre payement d'un montant de 1.000.00 DA.

La réception des offres est limitée au moins un jour avant la date d'adjudication.

DOSSIER DE PARTICIPATION :

- **Une demande d'admission à l'adjudication mentionnant, Nom, Prénom, Adresse, Fonction.**
- **Un extrait de naissance pour les personnes physique ou une copie du statue pour les personnes morales.**
- **Extrait de rôle des impositions ne dépassant pas 03 mois.**
- **Attestation de bonne conduite et de solvabilité de l'APC (lieu de résidence).**
- **Un chèque Certifié du montant de caution temporaire (1/10)**
- **Certifié de résidence.**
- **Engagement Du Cautionnaire**
- **Copie du Registre de Commerce (code '611005' et code '611003')**
- **Copie de la carte d'identité du candidat**
- **Procuration notarié pour les délégants**

Observation :

La date limite d'adjudication est de 15 jours à compter de la date de la première parution aux quotidiens nationaux ou BOMOP à 10H00.

Le Jeune Indépendant **du 19/05/2015 / ANEP N° 325 635**

Grille tarifaire

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

DIRECTION GENERALE DES FORÊTS

NIF : 412014001000057

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

En application de l'article 114 du décret présidentiel n°10-216 du 07.10.2010, portant « réglementation des marchés publics, modifié et complété », la Direction Générale des Forêts, annonce l'annulation des avis d'attribution provisoire, du marché relatif à l'étude d'aménagement de la forêt domaniale, de Beni Imloul (Wilaya de Khenchela), paru sur le quotidien national « Le Jeune Indépendant » en date du 29.12.2014.

Le Jeune Indépendant **du 19/05/2015 / ANEP N° 325 528**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

DIRECTION GENERALE DES FORÊTS

NIF : 412014001000057

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

En application de l'article 114 du décret présidentiel n°10-216 du 07.10.2010, portant « réglementation des marchés publics, modifié et complété », la Direction Générale des Forêts, annonce l'annulation des avis d'attribution provisoire, du marché relatif à l'étude d'aménagement de la forêt , de l'Edough (Wilaya de Annaba), paru sur le quotidien national « Le Jeune Indépendant » en date du 17.01.2015.

Le Jeune Indépendant **du 19/05/2015 / ANEP N° 325 511**





ESSAIS DE LA NOUVELLE PEUGEOT 208 RESTYLÉE

LA LIONNE REPREND DU POIL DE LA BÊTE

C'est dans le paysage paradisiaque de la ville de Graz dans le sud de l'Autriche que Peugeot a voulu présenter la nouvelle version restylée de sa citadine a succès la Peugeot 208, où la presse internationale a été convié pour les essais de cette nouvelle lionne.

De notre envoyé à Graz (Autriche), Nassim Mecheri

La 208 qui a vu le jour en 2012 avec un succès immédiat dès son lancement avec plus d'un million de clients satisfaits depuis 2012, connait cette fois son restylage de mi- carrière, pas besoin pour autant de bousculé l'identité de la petite lionne, Peugeot a opté pour un restylage assez léger et discret coté design, avec des boucliers qui sont légèrement redessinés, les feux sont modifiés dans leur habillage intérieur avec néanmoins une nouvelle calandre, qui remplace l'ancienne calandre flottante.

La Peugeot 208 restylée adopte de nouveaux coloris, dont le très beau Orange Power et de





nouvelles teintes qui donne un aspect mate et satiné Ice Grey et le Ice Silver, ces deux teintes donnent une allure assez sportive et jeune à la voiture, de plus ces teintes sont disponibles à des prix défiants toute concurrences, Peugeot promet également une résistance aux micro fissures, et un lavage beaucoup plus facile. La palette de couleurs et de traitement de peintures de la gamme de la nouvelle Peugeot 208 vient s'enrichir de teintes inédites. Avec une gamme riche et variée de 13 teintes, elle répond au besoin croissant de la clientèle en quête de différenciation et d'exclusivité.

Au sein de l'habitacle, on retrouve un nouvel habillage de la planche de bord, plus valorisant, qui fait rappeler celui de sa grande sœur la 308. Mais ce qui caractérise le plus cette nouvelle version de la 208 c'est les nouveaux équipements à la pointe de la technologie dont elle est équipée, avec notamment le nouveau Mirror Link qui permet de piloter les applications de nos smartphones directement sur l'écran 7 pouces de la voiture, ou du Car Play, ce qui fait de la 208 une voiture connectée avec son temps. La nouvelle 208 restylée est également dotée d'une caméra de recul ainsi que l'aide au stationnement automatisé qui fait son apparition.

Pour ce qui est de la sécurité la nouvelle Peugeot 208 dispose toujours de série de l'ensemble des prestations de sécurité qui lui assurent ses cinq étoiles EuroNCap (ESP, ABS, AFU, REF etc.). Autre nouvelle technologie qu'embarque la nouvelle 208, l'Active City Brake, un système de freinage d'urgence que nous avons pu testé, il permet le freinage automatique de la voiture si un obstacle se présente, à condition que la voiture roule avec une vitesse qui ne dépasse pas les 30 km/h, ceci devrait prévenir plusieurs accidents notamment en ville, causés par des conducteurs distraits ou occupés à écrire des messages sur leur smartphones. Un niveau élevé de sécurité qui fera de la nouvelle Peugeot 208 une des voitures les plus sûres du segment.

Mais le grand changement dans cette nouvelle version restylée est certainement sous le capot, avec l'arrivée d'un un nouveau moteur 3 cylindres 1.2 PureTech de 110 ch. Equipé d'un turbo, ce moteur ne manque pas de nervosité, est aussi capable de peu consommer avec moins de 6 litres aux 100 km, il offre 205 Nm de couple dès 1 500 tr/min, et procure de bonnes reprises et peut même accepter des relances aux environs de 1 200 tr/min. Pour ce qui est du diesel la 208 elle sera dotée d'un moteur Blue HDi disponible en 3 niveaux de puissance, ce bloc parvient à n'afficher que 79 g/km de CO2 et 3,0 litres aux 100 kilomètres dans ses versions « TBC » 75 et 100 chevaux.

La Peugeot 208 conserve ses excellentes qualités dynamiques, sur la route, elle garde son comportement très dynamique avec une direction au ressenti très précis, des liaisons au sol irréprochables avec un amortissement ferme sans être inconfortable et une belle neutralité dans ses réactions.

Record mondial de consommation

La nouvelle Peugeot 208, a battu un nouveau record du monde pour une voiture à moteur thermique. Peugeot a voulu faire parler de son moteur 1,6 Blue HDI 100 Ch équipée d'une boîte manuelle à 5 rapports, d'un Start&Stop, d'un béquet arrière aérodynamique et de pneus Michelin Energy Saver + à ultra basse résistance au roulement avec une tentative de record du monde de consommation réussie. Lancée avec 43l de gazole dans son réservoir, la 208 a réussi sa mission en parvenant à parcourir la bagatelle de 2 152 km. Une fierté pour le constructeur français qui avec ce 2.0l/100 km détient le record absolu de consommation alors que la 208 est homologuée pour 3.0l/100km. Pour rappel Peugeot a été le constructeur en Europe ayant le plus faible taux de rejets CO2 en 2014 avec une moyenne de 110,3 gr alors que la moyenne générale est de 123,7 gr. Grâce à ses nouvelles motorisations et ses nouveaux équipements, la Peugeot 208 est aujourd'hui sereine pour sa seconde vie, elle sera déclinée avec plusieurs finitions : Access, Active, Allure et Féline, ainsi que les finitions sportives la GT-Line, GTi et la GTi by Peugeot Sport.

N.M.

Sensation & plaisir

5e édition des Techdays d'Audi Algérie à Mortefontaine (France)

DE CONDUIRE INCOMMENSURABLE

De Mortefontaine (France), Said Lacete

Pour la 5e édition de ses Techdays, Audi Algérie, filiale du groupe SOVAC, a jeté son dévolu sur le Centre d'Etude et de Recherche de l'Automobile de Mortefontaine (CERAM) qui se trouve en Picardie (France) pour organiser ou plutôt pour pérenniser son événement dont le thème, cette fois-ci, tournait principalement autour des « aides à la conduite du point de vue dynamique».





Comme pour les quatre précédentes éditions, les 5es Techdays ont connu une réussite totale et une nouvelle découverte pour la corporation spécialisée, invitée pour la circonstance, à ces journées techniques.

Une découverte qui s'assoit sur les diverses assistances à la conduite dynamique diligentées par ces véhicules de marque AUDI et qui renferment tous les facteurs stipulés dans le nouveau cahier des charges, à savoir les équipements de sécurité notamment pour les véhicules d'importation.

Avant de passer aux deux phases de travail (théorie et pratique) conduites par M. Bruno Arnoud, éminent pilote et formateur, faisons un petit crochet pour parler de ce centre d'étude et de recherche ô combien précieux !

Situé à une quarantaine de kilomètres de Paris et à quelques mètres du Parc Naturel Régional Oise Pays de France, le CERAM qui couvre une distance de 15 km est un centre pour réaliser des essais, pour communiquer diverses opérations mais aussi former de nouveaux pilotes.

C'est en 1956 que SIMCA décide de se doter de ce centre d'essais pour la mise au point de ses véhicules. Deux années plus tard, un circuit routier de 4 kilomètres est tracé et c'est une ancienne ferme qui sert d'atelier. En 1968, Simca est racheté par l'américain Chrysler qui reprend donc le contrôle du centre d'essais et décide d'augmenter les moyens d'essais en agrandissant le circuit routier et en construisant un anneau de vitesse de 3 kilomètres, une aire d'évolution de 77 000 m², ainsi que de nouveaux ateliers. L'année 1974 verra l'implantation des pistes spéciales (piste pavée, tunnel à poussière) et au fur et à mesure que l'on avance dans le temps, ce centre se modernise et atteint des normes mondiales.

A partir de 1988 et depuis la prise de sa gestion par Valéo, principal équipementier automobile français, ce site devient ouvert aux autres constructeurs.

En 1994, le G.I.E. CERAM (Centre d'Essais et de Recherche Automobile de Mortefontaine) est créé et ses desseins demeurent la conservation et le mode de fonctionnement pour sa clientèle tout en lui offrant un outil moderne et performant.

Le CERAM constitue aujourd'hui un atout important pour l'industrie automobile française et européenne dans le cadre de la mise au point des véhicules (fiabilité, comportement, performances, etc...), des équipements (freinage, embrayages, pneumatiques, suspensions, éclairage, systèmes d'essuyage, etc...) et leur présentation commerciale. Autre avantage, sa proximité avec Paris et l'aéroport de Roissy Charles-De-Gaulle permet un accès pratique à ses différents utilisateurs.

Parallèlement à la location de ses pistes, la société développe depuis 1994 un important programme de développement technique avec la création d'un service essais véhicules et l'implantation de bancs d'essai.

D'une superficie de 200 hectares environ, il est compose d'un anneau de vitesse, de pistes difficiles comme celles que nous avons traversées ondulées, résinées et arrosées pour rendre le test plus délicat et difficile. C'est en fait un univers routier qui va des pistes off-road à celles du safari en passant par un gué inondé, piste à basse adhérence, tunnel acoustique et pas mal d'autres ateliers d'essais.



La première phase de ces 5es Techdays consacrée à la partie théorie s'est tenue la matinée dans l'enceinte de Campus Audi. Trois heures durant, M. Bruno Arnoud passa en revue toutes les péripéties ayant trait aux aides à la conduite du point de vue dynamique. Le menu contenait toutes les formations Audi à savoir l'ASR, l'EDS, l'ABS, le BAS, l'EBV, l'ESBS (contrôle de freinage en courbe, l'ESC, l'Audi Drive Select et le Quattro. Un moment fort en connaissance surtout avec ce système de blocage électronique de différentiel qui tend à répartir la motricité entre les deux roues d'un essieu à travers une action sur les freins avant et arrière. Cette régulation, explique M. Arnoud, intervient lorsque le véhicule est en perte d'adhérence sur une ou deux roues.

En somme, ce sont des programmes mécaniques qui stabilisent toute sorte de situation quand on est au volant d'une Audi

L'après-midi, après une pause-citron, les journalistes présents ont eu droit à essayer plusieurs modèles de la marque Audi comme A3, A8, A6, et TTS.

Sensation et émotion avec plaisir de conduire ont été les qualificatifs pour clore en apothéose cette journée riche en connaissance et qui démontre avec éloquence qu'Audi Algérie reste le leader du premium. Les circuits que nous avions essayés reposent sur des normes internationaux et dignes de grands ateliers de pilotage.

S.L.



HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:34	12:25	16:16	19:37	21:10
CONSTANTINE	03:42	12:30	16:19	19:40	21:13
ALGER	03:54	12:44	16:34	19:55	21:29
OUARGLA	04:05	12:35	16:16	19:35	21:00
CHLEF	04:04	12:51	16:40	20:01	21:33
MOSTAGANEM	04:10	12:56	16:44	20:05	21:37
ORAN	04:13	12:59	16:47	20:07	21:39

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5175 - MARDI 30 RADJAB 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	26°	17°
Oran	27°	16°
Constantine	32°	11°
Ouargla	38°	18°

CIRTA ACCUEILLE LA SEMAINE CULTURELLE DU PAYS DES PHARAONS

Les Egyptiens rendent un vibrant hommage à Warda

L'Egypte était à l'honneur avant-hier à la salle Ahmed-Bey de Constantine. La cérémonie officielle marquant le début des festivités de la semaine culturelle du pays des Pharaons a été tenue en présence de l'ambassadeur égyptien et des autorités locales, à leur tête le wali de la capitale de l'Est.



DR

Un spectacle a été offert en fin de soirée en hommage à la défunte Warda, devant un public peu nombreux mais suffisamment imprégné du genre musical laissé par l'Algérienne qui a pu, de l'avis d'un des artistes présents, s'imposer dans un univers artistique très exigeant, notamment après sa rencontre avec le maestro Baligh Hamdi.

Quatre artistes se sont ainsi relayés sur scène pour interpréter des morceaux soigneusement choisis parmi le riche répertoire de celle qui fut qualifiée de princesse de la chanson arabe. Lawla el-malama, Bitouanes bik ou encore Ahl el-hawa entre autres morceaux ont été admirablement repris par de jeunes artistes dont Dalia Abdelwahab, Tamer Abdelnabi ou encore la ravissante Leroua Hamdi et brillemment exécutés par l'orchestre Abdelhalim Nouira de la musique arabe, sous la conduite du maestro Mahmoud Kamel. Plus tôt en fin d'après-midi, deux expositions ont été inaugurées par les officiels des deux pays dans les halls aménagés dans la même salle. Ainsi, deux expositions se tiendront à l'occasion jusqu'au 20 du mois en cours. L'une relative aux joyaux et bijoux présentée par Mme Rehab Dessouki, et l'autre sur les arts plastiques de l'artiste peintre Riham El-Shamy intitulés «Mémoire d'une patrie».

Par ailleurs, la semaine culturelle du deuxième pays arabe, après la Palestine, programmée à l'occasion de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe» se poursuivra avec des projections de films et films documentaires durant trois jours. Selon l'ambassadeur égyptien, la participation de son pays a été axée sur le cinéma, maillon fort de la culture du pays millénaire. Présidé par la vedette des écrans arabes Yahia El-Fakharani, ce mini-festival du cinéma égyptien mettra surtout en exergue la comédie qui reste un genre facilement assimilable par toutes les cultures, a dit en substance le diplomate, lors d'une conférence de presse animée à la fin du spectacle. D'autant, a-t-il encore soutenu, que pas moins de trois films sont des productions très récentes.

«X-Large» avec Ahmed Hilmi et «Hassen et danseur» avec Omar Chérif et Adel Imam, deux comédies fraîchement sorties des labos cinématographiques égyptiens, seront projetés durant ce rendez-vous.Interrogé sur le fait que le programme de son pays reste timide, l'orateur a reconnu qu'à Constantine le choix est en effet modeste mais il a incombé cela au temps très court, précisant au passage qu'il y aura de la musique, des arts populaires, des arts plastiques et du cinéma, avant d'ajouter que la présence de son pays est prévue durant toute une année et que des artistes égyptiens auront à sillonner tout le pays et qu'il est préférable de ne pas consommer tout le potentiel culturel dans une seule ville. Par conséquent, d'autres activités seront programmées au fur et à mesure dans d'autres villes algériennes, a-t-il ajouté.

Amine B.

AU MOINS 180 PARTICIPANTS DE 36 WILAYAS

Coup d'envoi du 7e Salon de l'artisanat à Tizi Ouzou

C'EST sous un soleil de plomb que le président de l'APW, Hocine Haroun, a annoncé hier l'ouverture officielle du 7e salon de l'art traditionnel au jardin public Mohand-Oulhadj. A cette occasion, le P/APW a rappelé la grande dimension de l'art artisanal « car, en sus du segment économique non négligeable représenté, s'ensuit l'aspect culturel véhiculé «. Hocine Haroun, qui s'est exprimé devant les cadres régionaux et locaux et d'une foule nombreuse, a reconnu le grand intérêt que suscite une telle manifestation puisqu' « on en est à présent à la 7e édition «.

Le président de l'APW rappellera également que l'institution qu'il préside a contribué, à titre d'aide et pour un montant de 3 000 000,00 de DA à la tenue de cette manifestation. De son côté, le président de la chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Tizi Ouzou, Abddlkrim Berki, a souligné également l'importance de ce Salon sur les plans économique et culturel. C'est aussi à Abdelkrim Berki qu'est revenue la mission de présenter tous les stands aux responsables de la wilaya, et à leur tête Hocine Haroun. Selon les organisateurs 180 artisans, issus des 36 wilayas participantes, ont pris part à cette rencontre dont la clôture est prévue le 23 de ce mois.

Il est également à relever que l'empreinte artistique de la population carcérale de Tizi Ouzou a été grandement remarquée à cette manifestation. En effet, des répliques géantes de paquebots et voiliers, œuvres des artisans en milieu carcéral, ont attiré bien des curiosités. Un Salon ordinaire ne peut accueillir de telles répliques. Il va sans dire aussi que les autres stands n'ont pas manqué d'attirer l'attention sur les produits exposés et proposés à la vente.

A noter qu'il y va du simple produit alimentaire du terroir au grand sabre argenté du Touareg, via ces merveilleuses répliques de paquebots et voiliers. Notons enfin que les prix affichés ne sont pas pour susciter l'intérêt des gens aux revenus modestes, même si la qualité est bonne.

Saïd T.

REMERCIEMENTS

Très touchés par les nombreuses marques de sympathie et de compassion qui leur ont été témoignées suite à la disparition tragique de leur regrettée **épouse et mère**, **Monsieur Hamid** Grine, ministre de la Communication et ses enfants **Walid et Lina**, remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil et les prient d'accepter leur reconnaissance pour le soutien qui leur a été d'un très grand réconfort dans ces moments douloureux. «A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons».

TRENTIÈME ANNIVERSAIRE DU RAÏ (1986-2016)

Un grand concert aura lieu en 2016 au Zénith de Paris

LES PRÉPARATIFS du trentième anniversaire du raï (1986-2016) sont en cours avec un riche programme, dont un grand concert qui aura lieu en 2016 à la salle le Zénith de Paris, avec la participation des chanteurs (es) raï de France et d'Algérie. En marge de cette manifestation musicale, un coffret de 5 CD, produit par Universal Music France, mémorisera l'événement et sera commercialisé, alors qu'une exposition photos sur les 30 années du raï sera organisée dans plusieurs villes de France. Actuellement, des négociations sont en cours avec une chaîne de télévision française pour l'enregistrement et la diffusion du concert. Le raï a connu sa notoriété au début des années 1980 et a été reconnu officieusement en Algérie à la suite de l'organisation du premier festival à Oran au mois de juillet 1985. L'année suivante, le raï a traversé la Méditerranée et arrivait en France pour le premier festival de Bobigny entièrement dédié à cette musique populaire oranaise. Le festival débutait le 23 janvier 1986 : une date historique qui marque le tout début des apparitions sur la scène française des stars que sont Cheikha Rimitti, Cheb Khaled, Cheb Mami, du couple infernal Sahraoui et Fadéla, du rossignol Cheb Hamid et du groupe mythique Raïna Raï.

Premier Salon de l'Algérie à Marseille

LE PREMIER Salon de l'Algérie a débuté hier à Marseille et pour trois jours au parc Chanot. Il est organisé par le cabinet Méridional group, avec le soutien de la Chambre de commerce algérienne et du consulat, avec pour mot d'ordre : «Ce n'est pas vous qui allez en Algérie, c'est l'Algérie qui vient à vous». Vingt-mille visiteurs sont attendus et 80 exposants présents sur 3 000 mètres carrés. C'est l'occasion de présenter les atouts que recèle le pays, de susciter l'intérêt de la diaspora et l'ensemble des visiteurs à investir dans le pays. C'est aussi une occasion de redécouvrir ses richesses culturelles et artisanales et ses secteurs d'activité comme l'immobilier, la banque, le tourisme, la mode, la gastronomie... Le Salon «Richesse et découverte» de l'Algérie est un événement ouvert au grand public et aux professionnels en accès libre. L'Office international du tourisme estime à 4 millions le nombre de personnes qui voyageraient chaque année en Algérie.